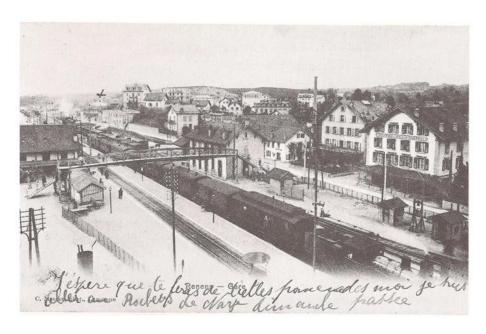
Renens Carrefour des timbrés









www.spr-renens.ch



www.spr-renens.ch

Edité par la Société philatélique de Renens Imprimerie Lausanne Afiro (Ass.)

TABLE DES MATIERES

	Introduction du comité de rédaction	Daniel Wenger	4
	Les propos du président	André Kairis	5
	Avant-propos de la Fédération	Jean-Marc Seydoux	6
Histo	oire de la société		
	Résumé des premières années		7
	1969-2002, 33 ans de présidence	Francis Wicht, prés. d'honneur	10
	Il était une fois la section juniors	Pierre Mathez, prés. honoraire	11
	Extraits de photos du livre d'or		14
Histo	oire postale du Pays de Vaud		
	Contexte historique	Daniel Wenger	17
	Les premiers cachets vaudois	D.Wenger et Bernard Matthey	20
	La période helvétique, le canton du Léman	D.Wenger et Bernard Matthey	21
	L'évolution de la Poste	Daniel Wenger	24
Rene	ens		
	L'histoire postale de Renens	Jean-Claude Marendaz	27
	Cachets modifiés	Pierre Guinand	40
	Carrefour d'idées	Ville de Renens	42
Autr	es articles		
	La philatélie thématique	Marcel Jaques	44
	Imprimés envoyés à l'essai	Fabien Barnier	47
	Les belles oblitérations	Pierre Mathez	49
	Isabelle de Montolieu	Daniel Wenger	50
	Alexandre Yersin, un grand homme	Pierre Mathez	52
	Précurseurs 60Ac et 63A	Pierre Jaquenoud	54
Liste	des membres SPR en 2014		55

Au dos: Photos de l'Expo-Bourse 2014

INTRODUCTION DU COMITE DE REDACTION

Un 50ème est un anniversaire important qui nécessite beaucoup de préparation et mérite de laisser une trace. L'idée de recréer un site internet d'une part et d'une plaquette de souvenirs a été retenue par le comité. Un exemplaire de la plaquette sera offert à chaque membre lors de notre repas du 50ème le 21 juin 2014.

La réalisation du site internet était réalisé rapidement. Cela fait aujourd'hui plus d'une année que le nouveau site est opérationnel. Toutefois, si on veut un site intéressant, il faut des articles variés et que nos membres fournissent les idées et la matière.

Pour la plaquette il fallait motiver des membres à écrire des articles. L'idée était de collecter ces articles, et de choisir ensuite ceux à publier dans la plaquette et / ou sur le site internet.

Finalement, il me semble qu'on a réussi une série d'articles intéressants avec des sujets variés.

Notre Expo-Bourse en mars 2014 était bien visitée. L'idée du président était que les exposants soient exclusivement des membres de la société, ce qui a permis de voir quelques collections rares et également la collection Pro Juventute qui fut montée par nos anciens juniors et qui a gagné beaucoup de prix.

Il est très intéressant de constater la multitude de sujets thématiques ou de spécialisations et qui restent souvent dans une gamme de budget accessible.



Le président André.Kairis et Daniel Wenger

qu'ils arrivent à se passionner pour un sujet. La philatélie est un hobby qui permet de s'intéresser et à documenter beaucoup de thèmes. Notre société est prête à former un nouveau groupe de juniors . Contacteznous.



Mme et M. Hubert Bouille

Nous remercions ici les auteurs et correcteurs pour leur travail accompli, ainsi que la Ville de Renens, qui a participé au financement de la plaquette et offert l'apéritif lors de notre expo-bourse en mars.

Nous voulons également saisir cette occasion pour







Un de nos buts, la création d'un nouveau groupe juniors n'est pas réalisé à ce jour. Parlez donc à vos connaissances, à vos enfants. Aujourd'hui les jeunes ont souvent le problème de trouver un premier emploi. Pour résoudre ce problème, il faut qu'ils s'intéressent à tout, qu'ils posent beaucoup de questions et

remercier les marchands de timbres qui sont régulièrement présents lors de nos Expo-Bourses et surtout nos membres , qui sont toujours disponibles pour le bon fonctionnement de notre société, ainsi que nos généreux sponsors.

Pour le comité de rédaction : Daniel Wenger

LES PROPOS DU PRESIDENT : André Kairis

Lorsqu'après une période de turbulences je posai mon rasoir et ma brosse-à-dents à Bussigny, me vint l'envie de renouer activement avec le monde de la philatélie. Membre d'une société de l'Union depuis 1966, société moribonde et aujourd-hui disparue, j'étais bien loin d'en être un exemple d'assiduité, collectionnant, comme beaucoup, tout seul dans mon coin. J'en parlai à un collègue de bureau connu comme philatéliste. Il m'approuva, me parraina et je fus admis à la SPR à l'Assemblée Générale de 1995. Cet ancien collègue, et toujours ami, c'était Pierre Jaquenoud.

Sur la base de ce contexte, je ne vous parlerai pas des trois premières décennies de la SPR, les 3 plus glorieuses semble-t-il, d'autres, y ayant participé, devraient le faire mieux que moi. Je me contenterai de quelques souvenirs des 20 dernières années, basés sur mon vécu personnel mais, utilisant une réplique célèbre de Michel Audiard, « je ne balance pas, j'évoque ».

Etre admis dans une société est une chose, se faire admettre en est une autre. A ma première apparition, à l'époque encore un lundi soir, l'honorable assistance, amicale mais réservée, a dû se demander qui c'est celui-là, avec un drôle de nom, qui n'est même pas de chez nous, qui collectionne un pays bizarre qui n'est connu que comme sujet d'histoires plus ou moins drôles. Alors, au fil des séances, j'ai tout doucement été intégré au groupe et ai pu constater qu'il comportait pas mal de personnages intéressants. Certains ne sont plus là, ou bien on ne les voit plus hélas ! J'ai souvent partagé le demi avec Gusti et le Postillon d'amour, le premier qui m'a tutoyé fut Pierre Simon. Mon coach pour le montage des cadres et la mise en place des feuilles de collection : Michel Pittet. Et combien d'autres qui m'apportaient quelques timbres belges dont ils ne savaient que faire. L'enseignement à en tirer, pour faire partie d'un groupe, c'est d'y mettre du sien : assister le plus souvent possible aux séances mensuelles et d'y participer activement, en actes ou en paroles, de répondre « présent » lors de la recherche de bénévoles pour donner un coup de main à quelque activité que ce soit, bénéfique à la société. Bref, être toujours là, où il faut, quand il faut.

A l'époque de mon admission, les séances mensuelles comportaient souvent un jeu philatélique, une vente intermembres ou encore, plus intéressant, une causerie d'un membre tiré au sort sur un sujet philatélique de son choix, en général sa ou ses collections. Pratique abandonnée de nos jours, ce qui est très regrettable car elle permettait de découvrir des domaines de collection auxquels on n'aurait pas pensé et que certains collègues trop modestes étaient de fins connaisseurs dans leurs domaines. Ces causeries internes ont été remplacées par des conférences plus étoffées données par des invités externes ou des membres SPR présentant leur collection

proposée en classe compétition. Le défaut du système c'est la difficulté de trouver maintenant des conférenciers extérieurs pour toutes les séances de l'année. Il faut donc impérativement que nos membres assidus aux séances surmontent leur crainte de ne pas être « au niveau » pour nous parler de ce qu'ils collectionnent. En vingt ans, je n'ai jamais entendu la moindre critique ni le moindre ricanement au sujet d'un exposé

Un des avantages de faire partie d'une société philatélique est de pouvoir visiter les grandes expositions sans déplacement fastidieux, onéreux ou dangereux. En 1995, c'était départ pour la Baslertaube, exposition de rang I. J'en oublie certainement, mais je me souviens de Reconvilier et de Courrendlin au siècle dernier. Plus récemment il y eut Phila-Meyrin, Naba Baden, Glabra Berne, Lunaba Lucerne, PhilaSierre, Naba Stans pour terminer en 2013 avec Aarphila Aarau. Rien de plus agréable pour des déplacements plus ou moins lointains, parfois dans des conditions hivernales, que de faire le trajet en car confortable avec une équipe de copains. Et pour une quote-part symbolique, grâce au bénéfice que laisse notre loto. Comme quoi ce loto, pour lequel heureusement beaucoup de nos membres mouillent leur chemise, est indispensable à notre trésorerie si nous voulons continuer à offrir ces déplacements. Parlez-en à votre entourage pour bien remplir la salle de spectacles le dernier dimanche d'octobre.

Le gros souci de chaque société à l'heure actuelle est le problème de la relève. Pour nous faire connaître, nous comptons beaucoup sur notre expo-bourse du premier dimanche de mars. Afin de la rendre plus attrayante, dès 2003, nous avons pris l'habitude d'inviter une société de Suisse romande pour qu'elle expose d'autres collections dans une vingtaine de vitrines. Cette année-là, ce fut Bulle. D'autres ont suivi jusqu'à Payerne en 2013 avant que nous ne décidions, cette année, de n'exposer que des travaux de membres de la SPR. Nous avons eu le plaisir d'enregistrer de nouvelles admissions parmi les visiteurs, les bienvenus qui, hélas, ne servaient qu'à remplacer les départs volontaires ou définitifs. Ce qui nous manque le plus, ce sont des jeunes.

Il y a vingt ans, notre section Juniors était bien étoffée et bien cotée en remportant de flatteuses distinctions. Et puis les juniors sont devenus adultes et n'ont pas été remplacés.

Cette section Juniors fut donc mise en veilleuse en 2007. Nous tentons de la relancer cette année.

Même si elle est très incomplète, me voici arrivé au terme de cette chronique. Je remercie ceux qui l'auront lue jusqu'au bout et, qui sait, intéressés par la vie de notre société, en parleront autour d'eux afin de recruter de nouveaux adhérents.

André Kairis



AVANT-PROPOS

La société philatélique de Renens fête ses 50 ans d'existence, quel bel âge ! Cette société encore jeune a vu le jour le 19 novembre 1964, où quelques passionnés ont voulu légaliser leur passion. Elle s'est très vite affiliée à l'Union des Sociétés philatéliques suisses, aujourd'hui devenue la Fédération des Sociétés philatéliques suisses.

Cet anniversaire a déjà été dignement fêté le 2 mars de cette année, en exposant quelques trésors de ses quelque 60 membres. Un public très intéressé a pu admirer de magnifiques collections, des chefs d'œuvre conçus par la jeunesse de Renens, des thématiques, des traditionnistes et des experts en histoire postale. Vraiment une riche palette de ce qui est possible de collectionner, et quel bonheur de pouvoir contempler autant de collections traitées différemment. Le tout dans un cadre, qui, il faut bien le préciser, se prête admirablement au développement de notre passion.

La société offre une large palette de prestations à ses membres, telles qu'une bibliothèque bien fournie, des conférences mensuelles, des mises aux enchères, des sorties en famille, sa traditionnelle bourseexposition annuelle, toujours accompagnée de nombreux marchands bien achalandés. Bref une société qui œuvre constamment pour le plaisir de ses membres. Pour les philatélistes venant d'horizons lointains, Renens porte une très belle image viticole, produisant un nectar nécessaire s'il en est pour partager des discussions passionnantes entre philatélistes. C'est un atout de plus pour se sentir bien à Renens.

La société philatélique de Renens est une société très entreprenante, en effet 42 expositions en 50 ans, c'est un très beau résultat. De plus certains membres ont activement participé à la vie de notre Fédération, certains philatélistes se souviendront certainement des différentes expositions d'ampleur nationale qui ont eu lieu dans cette région de rêve.

Je souhaite à la société philatélique de Renens de nombreuses années de vie et de passion. Que vive la philatélie, que vive la société philatélique de Renens!

> Jean-Marc Seydoux Président de la Fédération des Sociétés philatéliques suisses

HISTOIRE DE LA SOCIETE PHILATELIQUE DE RENENS

L'historique de la société est expliqué par trois articles, dont le premier est un extrait écrit lors de la création du premier volume du livre d'or.

La société philatélique de Renens fut crée le **19 novembre 1964.** lors de l'assemblée consultative au Café des Chemins-de-fer à Renens.

L'article qui devait paraître dans la « Feuille d'Avis de Lausanne » n'ayant pas été inséré à temps, seules 6 personnes étaient présentes, qui formèrent un premier comité provisoire:

- M. Rudolf **Dorer** , président
- M. Gilbert Ernst , vice-président
- M. Roux, secrétaire
- M. Alexandre Meigniez , caissier
- M. Détraz , bibliothécaire
- M. Jean Matthey , vérificateur des comptes

La cotisation , valable pour la fin 1964 et l'année 1965 était de 10 Fr. ; un nouveau membre payait une finance d'entrée de 4 Fr.

M. Meigniez lançait déjà l'idée de la publication d'un journal philatélique en rédaction française, diffusé dans un vaste rayon (y compris Suisse alémanique et la région frontalière française).

Chaque membre recevait des feuilles d'admission pour recruter de nouveaux membres .

Le 3.12.1964, il y avait 9 membres présents.

Le 10 décembre une Bourse aux timbres est organisée.

Le 14 janvier 1965 a lieu une assemblée générale. La société compte alors 18 membres. Il est alors décidé de laisser le comité provisoire encore en place pour la simple et bonne raison, qu'on ne se connaît pas encore.

Pour des raisons financières, on supprime la publicité dans les journaux et on réfléchit à d'autres moyens pour recruter des nouveaux membres.

Le 11 mars **1965**, dans le nouveau local du Grand Hôtel, un nouveau comité est élu:

M. Paul Mayor, président

- M. Aldo Zanoli, vice-président
- M. Jean-Claude Marendaz, caissier
- M. Francis Wicht, secrétaire
- M. Roux , membre adjoint



M. Mayor, président SPR et architecte de la salle de spéctacles (1955) à Renens.



Le 29 août 1965 on visite l'exposition philatélique NA-BRA à Berne et dès le 15 novembre 1965 les premiers carnets de timbres circulent.

Le 5 novembre **1969**, après une année avec activité restreinte, quelques membres du comité sont entrés en action. Tout le comité démissionne.

Le nouveau comité est composé de :

- M. Francis Wicht, président
- M. Jean-Claude Marendaz , vice-président
- M. Pierre Simon , secrétaire
- M. Pierre Mathez , caissier
- M. Louis Zwahlen, archiviste

Dès décembre 1969 le nouveau local est situé au « Café du Terminus ».

Le 10 mars **1971**, un premier Loto « interne » est organisé, suivi en janvier 1973 d'un loto « public ».

Début **1972**, la SPR décide de faire partie de l'USL Union des Sociétés Locales et le 20 février 1972 a lieu la première Expo-Bourse à la Grande Salle de Renens.

La société était alors jeune et la moyenne d'âge des membres, à juger par des photos des sorties familiales, était d'environ 45 ans, donc beaucoup plus favorable à la vie d'une société, que notre moyenne d'âge d'aujourd'hui.

Pour le 10ème anniversaire en **1974** un vol en ballon est organisé. La société dispose également de nouveaux insignes et des diplômes sont distribués pour les membres avec 10 ans de sociétariat.

Régulièrement l'effectif de la société augmente, malgré quelques radiations et décès. Les expositions-bourses, les lotos, les excursions et les sorties-familles se suivent. Le succès de nos juniors, voir article de P.Mathez, nous permet et nous motive pour organiser des expositions régionales.

En 1983 l'exposition EXPHILA est organisée.

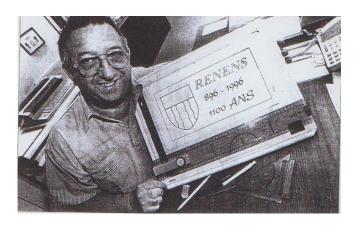


En 1989 organisation de la JUBILEX



En 1991 JUBILA, exposition rang II





En 1996 P.Mathez crée le cachet de la flamme

Les articles de M. Francis Wicht et celui de M. Pierre Mathez complètent l'histoire de la société

A noter encore en **2001** lors de l'Expo-Bourse annuelle un concours de dessins très réussi.

Les présidents

- 19.11.1964 M. Dorer
- 11.03.1965 M. Paul Mayor
- 05.11.1969 M. Francis Wicht, **33 ans de** présidence, président d'honneur
- 2002 M. Pierre Mathez , 3 ans de présidence président honoraire
- 2005 M. André Kairis

Le comité 2014

- M. André Kairis, président
- M. Michel Bommottet, vice-président
- M. Ernest Fehr, secrétaire
- M. Pierre Jaquenoud, circulations
- M. Pierre Mathez, bibliothèque, depuis 1965
 49 ans dans le comité avec des postes divers, voir l'article sur les juniors.
- M. Jean-Louis Rapin, trésorier
- M. Daniel Wenger, site internet, plaquette

Le comité 2014



Pierre Jaquenoud—André Kairis –Pierre Mathez









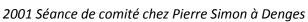
Michel Bommottet

Jean-Louis Rapin

Ernest Fehr

Daniel Wenger







2005 Sortie du comité à Payerne

1969-2002, 33 ANS DE PRESIDENCE

par Francis Wicht, président d'honneur

En juin 1964 parut une annonce dans la Feuille d'Avis signalant qu'un club philatélique allait être créé à Renens. J'ai tout de suite adhéré pour apporter mon soutien.

Ainsi donc je me suis inscrit le 19 novembre 1964 à la SPR. Le 11 mars 1965 j'ai fait partie du premier comité présidé par M. Paul Mayor. Le 5 novembre 1969 j'ai pris la présidence de la SPR, M. Mayor ayant décidé de se retirer.

Le 22 septembre 1971 nous devenons membre de l'USL de Renens, afin de nous permettre de monter une exposition et réaliser un loto à la Salle de spectacles à des conditions plus qu'intéressantes.

Le 8 juin 1974, parrainé par la SLT nous devenons membre de l'USPS à la journée du timbre à Bâle.

En 1977, M. Streit président de la SLT me contacte au sujet de l'exposition « Lemanex 78 ». En effet, il a constaté que son Comité n'était pas en mesure d'organiser seul cette importante manifestation. J'ai bien sûr, après consultation du comité, pu mettre à disposition les forces de la SPR avec notamment le concours de nos amis les Cheminots philatélistes. J'en garde personnellement un lumineux souvenir.

Par ma nomination au CIO-FIPO, dont je fais toujours partie, du comité USPS avec le Dr.Morand, sur demande de M. Mannhard, j'ai pu de ce fait m'investir sur l'organisation de l'exposition « Olymphilex 85 » au Palais de Beaulieu. Mme Berlious alors coordinatrice du CIO m'en avait, après consultation, donné mandat. Grâce aux forces de toutes les sociétés philatéliques amies, nous avons été en mesure de réaliser cet important défi.

Avec l'expérience acquise dans tous les domaines et les bonnes relations, grâce à un comité soudé et passionné, il nous a été possible de réaliser « Exphila 83 » , « Jubilex 89 », « Jubila 91 » sans oublier les 30 et 35ème anniversaires de la SPR réussis en tous points.



Le comité à l'Expo-Bourse 1994

Il m'est impossible d'énumérer en tant que membre FIPO, USPS et SPR toutes les organisations, expositions régionales, internationales, congrès auxquels j'ai participé. J'ai rencontré des personnes d'excellence, intéressantes et fort sympathiques. Plusieurs sont restés des amis.



Pierre Mathez et Francis Wicht en 2001

Malheureusement je déplore la perte inestimable de nombreux philatélistes que j'appréciais à leur juste valeur. Ils sont décédés beaucoup trop tôt.

Il appartient maintenant au Comité SPR, en ce cinquantième anniversaire, de s'engager pour promouvoir, avec attrait, la vraie philatélie. C'est essentiel pour notre passion, nous avons les moyens à disposition.

Bon vent et bonne route.

Francis Wicht

IL ÉTAIT UNE FOIS LA SECTION JUNIORS SPR

Vu dans le rétroviseur du moniteur Pierre Mathez

Dès sa fondation, en novembre 1964, deux membres fondateurs de l'époque, Jean-Claude Marendaz et Francis Wicht, avaient eu l'idée de fonder un groupe de juniors, afin d'assurer la relève, le moment venu. Rien n'avait bougé jusqu'en 1985. Cette année-là, Jean-Claude Marendaz, lequel faisait partie de la JU-KO (Commission de philatélie pour la Jeunesse), me proposa de suivre un cours de moniteur de la JUKO, puis d'intéresser des Jeunes à pratiquer la philatélie comme hobby.



En été 1986, à la faveur d'un « passeport vacances » consacré à la philatélie, 8 participants s'annoncèrent à suivre les cours d'initiation.

Ce premier groupe fut renforcé au cours des années suivantes. L'effectif maximum de la section JUNIORS était monté à 12 participants, garçons et filles. A un moment donné, le moniteur scinda le groupe en deux, les « Débutants » et les « Avancés ». Chaque groupe se retrouvait une fois par mois, ce qui doubla l'activité du moniteur. Celle-ci fut facilitée par la collaboration très constructive de la « Direction des Ecoles », qui



1990 Sortie à Genève lors de l'expo HELVETIA 90 devant une diligence du Simplon.

mettait à disposition une salle de classe dans le Collège du Florissant, laquelle présentait toutes les commodités nécessaires au bon déroulement des cours. Mais rapidement, quelques jeunes manifestaient un intérêt particulier à monter à l'échelle de la Jeunesse Suisse. C'est ainsi que Blaise Kientsch, en 1990, fut le premier junior renanais à se présenter au « test de qualification », soit le premier échelon pour accéder aux Expositions-Concours de Jeunesse. Jugé brillant par le jury, il vit sa qualification assurée pour la suite des compétitions.

Il fut suivi, les années suivantes par Yann Delisle, Cyril Besson, Fréderic Berthoud, Nicolas Grasset, Manuel Guerrero, Thierry Guignard et Nadine Bruttin.

Un grand succès de la section junior SPR s'est produit en 1991. En effet, à l'occasion du « 700ème anniversaire de la Confédération » à Lucerne, la JUKO et un comité ad hoc avait organisé « LE CONCOURS NATIONAL DE PHILATELIE DE JEUNESSE » ; près de 60 jeunes de tous les cantons présentèrent des travaux sur le thème de la Confédération. Notre groupement avait été représenté par 5 jeunes avec les résultats suivants :

1^{er} Yann Delisle, 5^{ème} Cyril Besson, 10^{ème} Nicolas Grasset, 14^{ème} David Naville 15^{ème} Fréderic Berthoud. La proclamation des résultats eut lieu sur le lac des Quatre Cantons, moments inoubliables.



1991 Sortie à Lucerne: Concours de la JUKO lors du 700ème anniversaire de la Confédération

Durant les années qui suivirent, ces jeunes montèrent dans la hiérarchie suisse, à tel point qu'entre les années 1988 à 2000 un trio, formé de Yann Delisle, Cyril Besson et Thierry Guignard, réussit à se hisser au niveau international. C'est ainsi qu'ils obtinrent des récompenses de très haut niveau aux Expositions Nationales de Bâle et St.Gall en 1995 et 2000. Les « Internationaux renanais » furent également présents aux Expositions Internationales de Moscou, Bandung, Tel-Aviv, Bangkok, Amsterdam et Bruxelles.





1992 Visite REGIOPHIL XXIII Rang 2 à Neuchâtel



1993 FRI-100-PHIL à Fribourg : conseils du moniteur



1998 Sortie à Hergiswil

Indépendamment des expositions , trois Juniors obtinrent des distinctions dans des domaines parallèles. Ainsi en **1994**, à l'occasion des 100 ans du Comité International Olympique, un « Concours National thématique » sur le thème du sport fut organisé au musée olympique à Lausanne. Plus de 32 présentations , provenant de toutes les sections de Suisse, furent jugées par un jury international. Au final le podium gagnant se présenta comme suit :

1èr rang Manuel Guerrero, SPR Renens

2^{ème} Marcel Rimann , Dübendorf

3^{ème} Michael Fisler, Winterthur



Les autres participants de Renens obtinrent également un très bon rang.



En 1999, Nadine Bruttin obtint, à l'exposition de la « Journée du Timbre » à Lucerne, une brillante qualification pour un degré supérieur.

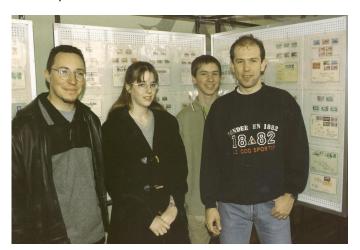
Mais la plus grande récompense obtenue par un des juniors SPR fut, le 7 octobre 2000, celle de Cyril Besson, lequel fut lauréat du « Mérite culturel individuel » de la commune de Crissier, sa commune de résidence.. Il fut ainsi le premier jeune philatéliste de Suisse à obtenir un tel honneur.. Cet honneur se répercuta sur la SPR et son moniteur., Ce fut ma grande fierté de moniteur..



7 déc.2000 à Crissier : Mérite culturel individuel



2000 Exposition NABA à St. Gall



2001 Expo-Bourse à Renens

Les raisons du succès de nos Juniors : LA QUALITE, TOUJOURS LA QUALITE , RIEN QUE LA QUALITE.

Ce mot d'ordre a manifestement été appliqué dans la création et la mise en valeur d'un travail de groupe, dont les acteurs furent, pour la sélection des documents et leur préparation : Thierry Guignard et Cyril Besson et pour la partie mise en page et textes : Yann Delisle avec le moniteur comme conseiller. Cette présentation « PRO JUVENTUTE 1913-1950 (64 pages) » a également été primée dans toutes les grandes expositions nationales et internationales . Cette expérience n' a été possible que grâce à l'appui matériel du comité SPR.



1999 en plein travail

Pour des raisons d'effectif, d'une part et le fait que les plus anciens acteurs du groupe étaient arrivés à l'âge fatidique de 20 ans, âge limite des juniors, la section était mise en stand-by.

Au final et après plus de 20 années de monitorat, mon autre grande fierté personnelle est d'avoir eu la satisfaction de voir deux des anciens « Internationaux Juniors » - Thierry Guignard et Cyril Besson, rejoindre les rangs de la SPR.

Pierre Mathez

QUELQUES PHOTOS DU LIVRE D'OR

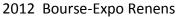






2002 Broche des familles à Penthaz







2012 Buvette de la Bourse-Expo Renens





2013 Bourse-Expo Président A.Kairis, discours, discussions, apéritif et Bourse



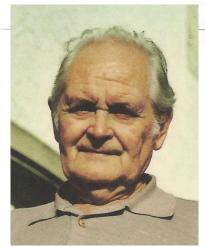


QUELQUES EXTRAITS DU LIVRE D'OR

Hal 2

2010 LUNABA Lucerne

Georges Dépraz dit le Régent, l'apiculteur, le chevrier, comme il aimait qu'on l'appelle en toute amitié est entré dans la Société Philatélique de Renens le 3 octobre 1976. Il fut un exemple de fidélité à nos réunions, assemblées, sorties, manifestations, etc. Nommé membre d'honneur en l'an 2000, Georges nous a quittés le 21.10.2000 après de pénibles jours de maladie. «Tout est fini et tout est bien». Adieu l'ami.



2011 Décès de Pierre Simon , membre d'honneur

Le Président



2008 Bourse-Expo à Château-d'Oex

les amis...

Président bonnard

Il passe partout, Francis Wicht, fondé de pouvoir à Renens, avec sa moustache à la gauloise et ses rondeurs sympathiques. L'ancien président de l'Union des sociétés locales et actuel dirigeant de la Société philatélique de l'endroit est venu de Fribourg à 18 ans. Aujourd'hui, il a non seulement pris l'accent vaudois mais les habitudes de ce bon



Le Moujik

Il a une belle stature, M. Jean Matthey, mécanicien à Ecublens, Et une bonne nature, surtout, Ses amis le sur-



Jean Matthey

nomment le Moujik parce qu'il a été aux Jeux olympiques de Moscou en 1980. Ce n'était pas son premier déplacement à l'étranger puisque, avec ses copains, il a parcouru les îles, un peu l'Afrique et l'Asie. Et ne lui parlez pas de politique; les seules appartenances qu'il admet

Juge de gym

Ouestionnez-le: il vous répondra. Max Holenweg sait tout sur la gymnastique artistique, mais alors tout. Membre de la Société Lausanne-Bourgeoise. ancien couronné de gymà l'artistique, il est devenu juge international dans cette même discipline. Autant dire qu'il ne manque aucune compétition, à l'écran ou sur place. Et qu'il voyage beaucoup:



QUELQUES EXTRAITS DU LIVRE D'OR



1987 Louis Deschamps

1992 Expo-Bourse à Renens



1997 Expo à Reconvilier



2004 Refuge de Renens 40ème



2003 Daniel Rostan 92 ans

HISTOIRE POSTALE DU PAYS DE VAUD

par Daniel Wenger

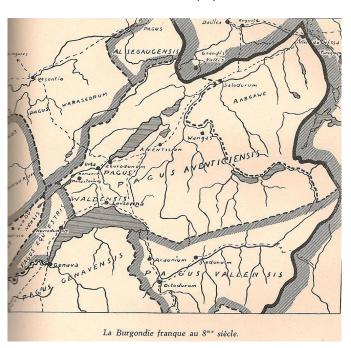
Contexte historique

Pour comprendre l'histoire postale d'un pays, il faut également s'intéresser à son histoire.

Lors des conquêtes romaines , ceux-ci s'assuraient en priorité les plaines et les voies de transport avant d'étendre leur domination sur tout le pays. La ville la plus importante dans notre région était Aventicum (Avenches). A noter que l'empereur Claude 1er a rendu carrossable la voie du Grand St.Bernard, appelé à l'époque « Jupiter Mons », ce qui souligne l'importance de cette voie commerciale.

De la période interrègne qui suivit on peut retenir : An 375 début de la migration germanique, 476 fin de l'empire romain d'Occident, 751 début de l'empire carolingien. Durant cette période Lousonna (Vidy) est abandonnée et la population reconstruit dans la hauteur « La cité », qui est mieux défendable.

L'ancien pays romain décline. La partie entre Aubonne et la Sarine et du Léman aux lacs d'Yverdon, Morat et Bienne, est désignée au 8ème siècle d'un nom nouveau et qui deviendra le nom définitif de notre pays : c'est le **PAGUS WALDENSIS**, le pays de Vaud.



Lors du couronnement de Charlemagne à Rome en l'an 800, il y avait enfin un empereur fort, qui a organisé une poste impériale pour ses propres besoins. Mais déjà en l'an 843 l'empire est divisé en trois parties, dont celle de Bourgogne.

De 937 à 1032 notre pays a connu quatre rois de Haute -Bourgogne, qui séjournent régulièrement, et le dernier principalement, en pays de Vaud. L'importance de notre région est démontrée parce qu'on frappait la monnaie du roi à Orbe . Le dernier roi Rodolphe III de Bourgogne, dit le Pieux et le Fainéant faisait beaucoup de donations à l'église. Il restait sans héritier direct et à sa mort , le royaume revenait à l'empereur.

Le pays de Vaud est administré par des comtes. Le comté de Vaud était subdivisé en régions, plus ou moins nettement délimitées. Celle de Renens « finis Runingorum » englobait Lausanne et ses environs et celle de Granges (Broye) « finis Graniacensis » sont seules citées dans de rares documents.

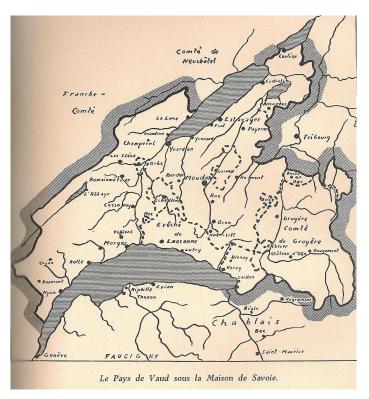
En 1033 avait lieu le couronnement de l'empereur Conrad II à Payerne.

A cette époque, le comte Thomas de Savoie s'emparait de Moudon, lieu stratégique pour le transport vers le St. Bernard et vers Genève-Lyon. Il réussissait à garder Moudon comme fief et à se réconcilier avec l'évêque. Les temps n'étaient pas sûrs et les familles nobles préféraient la sécurité d'un bourg.

Les comtes de Savoie surent augmenter leur influence dans le comté de Vaud. Moudon était le siège du bailli , représentant de l'empereur, et devenait de ce fait la capitale du comté de Vaud. Après la création de Berne et de Fribourg, des alliances d'assistance mutuelle se mettaient en place. En fait, Moudon prenait vite de l'importance parce que les nouveaux habitants devenaient déjà après une année des bourgeois, les impôts étaient bas, par contre les hommes devaient fournir 8 jours annuels de service militaire, que Pierre de Savoie mettait à profit pour asseoir sa domination.

Ainsi, lors d'incursions de bandes de pillards depuis la France, les Vaudois envoyaient des troupes pour aider les Bernois à les chasser.

Depuis 1285 une branche cadette des comtes de Savoie obtient la charge de baron de Vaud. En 1349 Catherine devient baronne à son tour, et en 1359 son mari, Guillaume de Namur vend la baronnie de Vaud pour 160'000 florins à la maison de Savoie.



Lors de la réformation il y avait bataille entre les Bernois protestants et les Fribourgeois catholiques. Dans les deux camps, il y avait des alliés Vaudois.



Chambre de la Duchesse de Savoie au 15ème siècle au château de Chillon

Dans la foulée des guerres contre Charles le Téméraire, qui était un allié des Savoie, les Bernois sont intervenus plusieurs fois au Pays de Vaud. La Berne réformée finissait par occuper le Pays de Vaud, qui devenait ainsi partie du Canton de Berne et **Suisse depuis 1536**.

Les Bernois ont placé des baillis aux endroits stratégiques, encouragé des nouveaux commerces tels que la production de porcelaine à Nyon, soutenu la création des Abbayes. Le but des Abbayes était le maintien du tir militaire pour garder le pays apte à se défendre et avec une fonction de banque pour financer des projets des membres de la société contre un intérêt.

Aujourd'hui on désigne cette époque comme « Ancien régime ». Il y avait 5 classes d'habitants du noble au serf, la mortalité était élevée et la durée de vie nettement plus courte. Il y avait aussi plusieurs justices. Il n'est donc pas étonnant que des nouvelles idées ont conduit à la révolution en France

Lorsque les couches paysannes se soulevaient, il y avait des villes voisines qui envoyaient des troupes pour rétablir l'ordre et maintenir le régime en place.

Avec les nouvelles idées révolutionnaires , liberté, patrie , fraternité, « abandon du statut de serf », le doute s'installe chez Leurs Excellences de Berne.

Lorsqu'en 1798 l'armée française s'avance pour forcer les Genevois à accepter de devenir français et pour « libérer » le Pays de Vaud, Berne nomme un général, qui dispose des pleins pouvoirs, mais qui ne décrète pas la mobilisation générale.

Un livre de l'histoire Suisse écrit vers 1834 juge que ce général n'était pas à la hauteur de la tâche.

L'armée française occupe Vaud, gagne la bataille à Berne, avance , perd une bataille en Suisse centrale mais gagne la guerre. La Suisse reçoit une structure avec un gouvernement unitaire. Cette période helvétique de 1798 à 1803 finit avec l'acte de médiation. Au début de cette période l'armée française est présente et représente une lourde charge financière. La capitale de la Suisse est d'abord à Aarau (lieu de réunion de la Diète), puis à Lucerne, puis avec l'opposition au régime à Berne et finalement à Lausanne. En 1803 Napoléon impose sa médiation. Les Suisses influents doivent se rendre à Paris pour débattre d'une nouvelle constitution, qui redonne le pouvoir aux cantons.

Lors de la chute de Napoléon, les grandes puissances décident à Vienne en 1815 aussi de l'avenir suisse et on retrouve l'histoire suisse traditionnelle.

L'HISTOIRE DU PAYS DE VAUD

		Périodes de l'histoire du Pays de Vaud	Autres évènements historiques
Période	375	Début de la migration germanique	45 av.JC Fondation de Nyon , Avenches, Lousonna
romaine	391	Le christianisme devient la religion d'état	
	413	Fondation du premier royaume des Burgondes et	
	436	destruction de ce royaume par les Huns (Attila)	
	451	Victoire de l'alliance romano-wisigoth contre les Huns	455 Assasinat d'Aetius
	476	Fin de l'empire romain d'Occident (Odoacre)	
		Interrègne, insécurité, construction de la Cité de Lausanne	550 Passage des évêques de Vindonissa à Avenches
Empire	751	Début de l'empire carolingien	765 Document mentionne Pagus Waldensis
carolingien	800	Couronnement de Charlemagne à Rome	
	843	Le traité de Verdun divise l'empire carolingien en trois parties.	
	888-912	Rodolphe de Bourgogne	
Royaume	912-937	Rodolphe II de Bourgogne, reine Berthe	
de Hte	937-993	Conrad III de Bourgogne, le Pacifique	Incursions des Sarrasins
Bourgogne	993-1032	Rodolphe III de Bourgogne le fainéant, reine Irmingarde	
	1033	L'héritage passe à l'empereur Conrad II 🔤	1033 Couronnement à Payerne
	1032-1330	Interrègne, anarchie, morcellement	1157 Fondation de Fribourg 1191 Fondation de Berne
			1175-79 Berthold de Zaehringen suzerain
Seigneur de	1211	Thomas de Savoie s'empare de Moudon	et vassal de l'évêque de Lausanne
Vaud	1237	Pierre de Savoie hérite de Moudon	
	-1285	Comte Philippe , frère de Pierre de Savoie	1275 Inauguration de la cathédrale de Lausanne
			1282 Le comte de Genève se soustrait à l'autorité de Philippe
Baronie	1286-1349	La Baronnie de Vaud, monnaie frappée à Nyon	1289 Mise en service d'une nouvelle galère de guerre 100 rameurs
de Vaud		Le centre administratif était Moudon	1287 Coalition anti-Habsbourg Savoie, Vaud, Montbéliard et Berne
1286-1349	1286-1302	Baron Louis I	1293/94 Conquête de Nyon
			1300 Construction d'une grande galère de 400 rameurs
	1302-1349	Baron Louis II , épouse en 1309 Isabelle de Châlon	1312 Intervention contre l'évêque de Genève
			1320 Mobilisation de Vaud, destruction du château de l'évêque
	1349-1359	Baronne Catherine de Vaud , comte Guillaume de Namur,	1352 Fribourg soutenu par Berne en guerre contre la Gruyère
La Savoie	1359-1382	Amédée VI , le comte vert, de Savoie	
1359-1536			1476 Bataille de Grandson Berne contre Charles le Téméralre
1536-1798		La conquête bernoise: Le Pays de Vaud fait partie de Berne	
1798-1803		Le canton du Léman (période helvétique)	
1803-1815		Le canton de Vaud (période de la médiation)	
1815-1848		Pèriode cantonale , chaque canton trappe sa monnaie	

LES PREMIERS CACHETS VAUDOIS-ANCIEN REGIME

par Daniel Wenger avec la collaboration de Bernard Matthey

Au XVII siècle apparaissent les premières marques postales **manuscrites**, par ex. 1662 Nyon ou 1724 de Rolle. Le service postal était depuis 1675 dans les mains des Fischer. Le pays de Vaud faisait alors partie du Canton de Berne.

Monrieur Finker feertaire Ver finances du pays de dand ABErne

1706 lettre d'Yverdon à Berne , taxe 4 Kreutzer sans marque du lieu de départ

Le traité postal entre le canton de Berne et la France du 8 juin 1786, prescrit que chaque lettre qu'on se remettra de part et d'autre sera timbrée du nom de la ville d'où elle aura êté écrite, soit de France, soit de Suisse, pour pouvoir plus facilement asseoir la taxe des dites lettres. Pour cette raison on trouve des cachets surtout sur des lettres internationales et les cachets datant d'avant 1786 sont très rares. Et pourtant ils existent. Le plus ancien connu est sur une lettre de NYON de 1779, de Nyon à Genève.



11 février 1779 Lettre de Nyon à Genève qui annonce un transport de morceaux de fer par une barque du lac Léman.

Le cachet correspond au cachet Winkler no 82 et LNV

no 14 RRR, mais est nettement plus vieux, 8ans avant 1786, que la date mentionnée dans des ouvrages de référence.



Une deuxième lettre est une lettre de **1782** d'**AVEN- CHE**s adressée à Paris. LNV mentionne cette lettre dans son étude sur les cachets préphilatéliques avec le no 5 par contre Richard Schäfer mentionne dans son ouvrage plus récent une date erronée de 1792 comme première date pour ce cachet.

Les autres premiers cachets vaudois connus sont :

20.03.1786	MORGES, Wi Nr 76 ,LNV Nr.11, Schäfer Band II nr 35
24.11.1786	VEVAY (avec a), Wi Nr.104, LNV Nr.22, Sch.nr. 56
27.12.1786	LAUSANE (avec un N) , Wi Nr. 41, LNV Nr.1,Sch. nr 32
31.12.1786	PAYERNE,L NV 18a ,Schäfer nr 48
12.01.1788	MOUDON, Wi Nr. 78, LNV Nr.12, Schäfer nr 39a
03.01.1789	LUCENS ,Wi Nr. 73 , LNV 10, Schäfer nr 34
04.01.1789	ROLLE , WiNr. 89 , LNV 20 , Schäfer nr 52
10.05.1789	YVERDUN (avec u), WiNr. 106 , LNV 7, Schäfer nr.60

LA PERIODE HELVETIQUE: LE CANTON DU LEMAN

par Daniel Wenger avec la collaboration de Bernard Matthey

Fin 1797 des troupes françaises occupaient le Jura (évêché de Bâle) jusqu'à Bienne et en 1798 les Français occupaient la Suisse. Certaines parties comme le Jura étaient incorporées dans des nouveaux départements français (Jura , département 87 du Mont Terrible ; Genève département 99 du Léman) . A voir, la carte des départements conquis. La grande partie restante de la Suisse fut divisée en 22 cantons, dont la partie Vaud était le Canton du Léman.

De1798 jusqu'à 1803 la Suisse était organisée en état unitaire avec un gouvernement central , une monnaie commune, un nouveau drapeau unique. La capitale était d'abord Aarau, et au fil de conflits et coups d'état Lucerne, Berne et finalement, vers la fin, Lausanne. En 1803 Napoléon imposait son acte de médiation.

Au niveau philatélique, la nouvelle organisation introduisait une grande quantité de cachets de franchise, dont cet article présente quelques cachets vaudois. Il faut faire attention de ne pas confondre les cachets helvétiques du Canton du Léman avec les cachets français du département du Léman 99. La plupart des cachets présentés, quelquefois des pièces très rares, font partie de la collection de Bernard Matthey , membre de la société philatélique de Renens.

Les marques de départ



1801

Un nouveau cachet **ALLAMAN.** ici à l'encre verte avec point , une lettre **D** double, 18 Kreutzer pour Genève

Cachets de franchise



Cachet de l'**Administration des Sels**, lettre du 14 sept.1799 de Lausanne à Bex



1802 Lettre du commissaire des Guerres Deloes de Vevey à Lausanne



1801 Cantonnement d'Yverdon à Grandson , cachet du commissaire Yersin , Grünewald No 700/ rareté 13



1799 Cachet de franchise du commissaire des Guerres Guillaume ainé.



1803 Cachet du receveur FRDD François Rodolphe de Dompierre. Payerne faisait partie du Canton du Léman depuis le 16 octobre 1802



La Milice Vaudoise

Les lettres sont souvent munies de superbes entêtes, dont certaines sont très recherchées par les collectionneurs.



1802 Lettre de l'inspecteur des Milices du Canton du Léman



1803 Cachet Inspecteur général du Canton du Léman

Il est caractéristique pour le Canton du Léman que la plante à droite de Tell représente la vigne, tandis que pour les autres cantons il s'agit d'un arbre taillé ou d'autres plantes.

Symboles

Il fallait pour l'Helvétie un symbole unificateur. Tell avec son fils ont été choisis. A noter que la France a joué un grand rôle dans ce choix. Bien que l'histoire de Tell fut racontée dans le livre blanc de Sarnen , ce sont des publications françaises qui ont contribué à le faire connaître.

- 1470: Livre blanc de Sarnen (écrit ~180 ans après les évènements de l'histoire, avec des précisions incroyables)
- 1584 : André Thévet , Portraits et Vies des Hommes Illustres
- 1766 : Antoine-Marin Lemierre, Guillaume Tell (tragédie créée au Théâtre-Français)
- 1794: Jean-Pierre Claris de Florian, Guillaume Tell ou la Suisse libre.
- 1804: Friedrich von Schiller, Wilhelm Tell.



La période helvétique avec le concept d'un état unitaire apportait une monnaie unique avec le franc et les batz. Beaucoup de bonnes idées ne pouvaient pas être réalisées parce que d'une part les Suisses n'étaient pas mûrs pour toutes ces nouveautés et d'autre part que l'environnement, comme l'occupation française, de fréquents changements politiques n'étaient pas propices.

Dans l'histoire suisse la période helvétique n'est pas glorieuse et en conséquence mal enseignée. Il faut s'intéresser et étudier notre histoire pour être correctement renseigné.

La même réflexion est valable pour le Canton de Vaud. Le Pays de Vaud fait partie de la Suisse depuis l'occupation par les Bernois avec l'intégration dans le canton de Berne (1536).

Depuis l'occupation de la Suisse par les Français et la création du Canton du Léman, le pays de Vaud a joué un rôle de premier plan avec des Vaudois dans le Directoire ou dans les postes de ministres. Malgré toute cette histoire on persiste aujourd'hui à dire que Vaud est entré dans la Confédération en 1803. Les périodes helvétique et bernoise sont tues.



1798 Le Vaudois Louis Bégos d'Aubonne était ministre du département de l'extérieur de 1798 à 1801. Il participait aussi aux travaux de la Consulta à Paris.



.D'autres Vaudois avec un profil national étaient Pierre-Maurice Glayre et Frédéric-César de La Harpe.

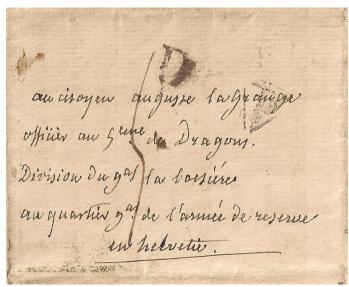
L'armée française en Suisse



L'armée française a aussi laissé des documents témoins en Suisse. La lettre ci-dessus émane d'un hôpital de la 6ème divi-

sion de l'Armée du Rhin qui se trouvait à Lausanne et atteste du décès d'un soldat suisse qui servait dans cette armée. Philatéliquement la pièce est probablement unique.

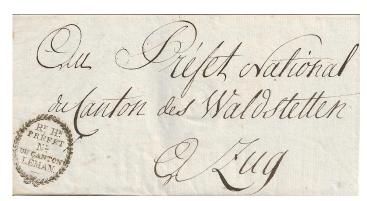




Lettre de 1800 de Paris adressée à un officier des Dragons de l'armée de réserve en Helvétie avec le cachet P de Paris.

La lettre ci-dessus est datée du 6 Vendémiaire de l'an 9. Ceci correspond au 28.09.1800. La marque D pourrait être un cachet de transit (Delémont) dans le département français du Mont Terrible. L'armée de réserve était répartie dans plusieurs villes de Suisse pour une question de logistique.

Le préfet



1801 Lettre du préfet national du Canton du Léman d'Yverdon à son homologue du Canton des Waldstetten à Zoug.

Le préfet était à la tête de l'organisation cantonale. Cet article ne présente que quelques pièces. Une excellente référence est le livre de Andreas Grünewald 1798-1803 Die Helvetische Republik , Band IV Schriftenreihe Schweizerische Postgeschichte .

L'EVOLUTION DE LA POSTE

par Daniel Wenger







©Dessins de Chantal Pequiron

Suivant le volume postal, l'acheminement se faisait à pied, à pied avec un cheval, à cheval, avec une calèche à deux-roues , appelée en allemand « Landkutsche » qui permettait de transporter en plus un passager ou avec une diligence, permettant de transporter plusieurs passagers.



En Suisse la poste était assurée par des courriers cantonaux, par des moines et des marchands. La plus ancienne poste régulière, appelée « Lyoner Ordinari » était assurée par les marchands de St.Gall et Zurich, qui effectuaient la liaison Lyon-Genève-Lausanne-Berne-Soleure-Zurich-St.Gall-Nürnberg. En 1649, ils modifiaient le parcours pour gagner une heure de trajet en ne passant plus par Berne, ce qui ne plaisait évidemment pas aux Bernois.

En 1674 la France occupait le Duché de Bourgogne, ce qui présentait pour Berne une longue frontière avec la France et un besoin d'être rapidement informé qui débouchait à la création de la Fischerpost en 1675. Beat Fischer, un noble bernois, organisait cette poste et étendait ce service à d'autres cantons tel que Fribourg, Neuchâtel et plus tard aussi Soleure.

La Poste suisse lui a consacré un timbre :



A l'époque de Beat Fischer existaient plusieurs services de la poste:

- Poste Ordinari (transport de lettres) soumise à la régale postale.
- Extrapost (mise à disposition de chevaux jusqu'au prochain relais). Ceci permettait aux voyageurs d'utiliser leurs propres véhicules.
- Messagerie (transport de voyageurs)
- Le transport de marchandises n'a jamais été monopolisé par la poste.



Types de conventions postales

A l'époque il était usuel que le destinataire d'une lettre payait le port. Il était dès lors nécessaire pour le courrier international de mentionner l'origine de la lettre , d'abord en manuscrit et dès la fin du 17^{ème} siècle par des cachets postaux.

- Pas d'accord de comptabilisation entre les pays, chaque pays encaisse le port sur son territoire, ce qui oblige l'expéditeur à payer le port jusqu'à la frontière.
- Les deux pays contractants s'entendent pour acheminer les lettres en port dû, le montant des taxes est pris en charge à la frontière par le pays destinataire, montant qu'il encaisse augmenté de son propre parcours, en remettant la lettre, ce qui s'appelle dans le jargon postal se vendre les lettres.
- Les lettres en port dû sont échangées gratuitement à la frontière sans comptabilité. Le port dû est encaissé par le pays destinataire. Ce procédé désavantage le pays avec les plus grands trajets.
 Dans quelques traités de ce genre sont prévues des compensations



La lettre ci-

dessus a été barrée d'un trait, ce qui veut dire qu'elle était payée jusqu'à la destination . (Lettre franco) , cacheté à Ferney avec un P1P Ferney et à Paris avec un PPPP « Port payé passé Paris ».

Routes postales

Les cachets « Rte de » sont normalement apposés au lieu de départ. Si le facteur prend du courrier en route (relais d'échange de chevaux), il marquait la lettre, s'il disposait d'un cachet, avec ce tampon, si non avec une marque manuscrite.

Les noms des routes dépendent de la direction du voyage. Par exemple pour le trajet de Bienne à Soleure, une lettre de Granges à Soleure va recevoir un cachet « <u>Rte</u> <u>de Biel</u>« . Si la lettre part dans le sens inverse de Granges à Bienne , elle recoit la dénomination « Rte de Soleure« .



Exemple

pour un cachet de Rte de ...

Cachets de la région lausannoise

Pendant la période cantonale 1803 et 1848 la régale postale du Canton de Vaud était organisée par le canton; depuis 1848 la Confédération a réorganisé la poste. Il est intéressant de trouver quelques cachets de notre région.

Renens Poste depuis 1862



Cossonay Wi 1645, 1807

Bussigny 1857

Crissier cachet manuscrit de **1841**

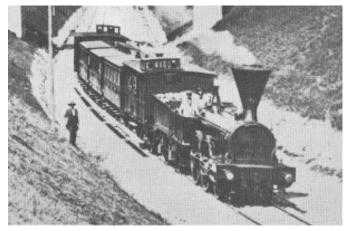




Mex Bureau postal dès **1824**, relais de chevaux entre Lausanne et Cossonay



Le train arrive à Bussigny en 1855 et à Renens en 1856



La ligne Yverdon-Bussigny fut ouverte en 1855, rapidement prolongée jusqu'à Morges où les voyageurs pouvaient prendre le bateau à vapeur pour Genève.

Les Lausannois étaient mécontents, parce qu'ils n'étaient pas encore raccordés au chemin-de-fer. En 1856 la ligne Bussigny - Renens suivie de Renens - Lausanne et d'une autre ligne Lausanne-Oron ont permis à Lausanne de trouver sa place de nœud ferroviaire.

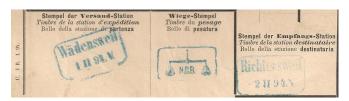
L'arrivée du chemin de fer a modifié l'importance de villes comme Echallens , qui était un lieu de passage important entre Lausanne et Yverdon, et qui était bypassé par le train.

Pour Renens, qui n'avait au départ pas de voie pour décharger les marchandises, devoir aller décharger les wagons de chemin de fer à Bussigny n'était pas une solution acceptable. Avec la construction de la gare des marchandises, ils ont su assurer leur développement.



Au niveau postal, le train a amené des nouveaux timbres fiscaux, , des timbres de chemin, des cachets, raccourci le temps de voyage et baissé les tarifs postaux.





Ci-dessous Gare de Lausanne vers 1900



HISTOIRE POSTALE DE RENENS

par Jean-Claude Marendaz

Les Messagers des Seigneurs de Renens

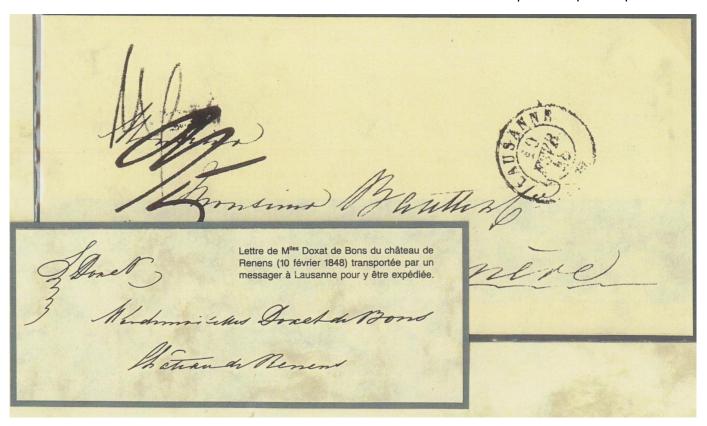
A l'époque de leurs Excellences de Berne, les droits féodaux et la propriété des terres de Renens sont détenus pas les descendants de Claude de Praroman, ex-chanoine de la Cathédrale de Lausanne, premier de cette branche vaudoise et protestante des Praroman, de vieille noblesse fribourgeoise.

Durant deux siècles, les Praroman se succédèrent donc sans interruption, presque tous étant en chées sur la colline et qui constituaient le village, vivaient à l'ombre des Seigneurs de Renens, ceci jusqu'en 1850.

Le tournant décisif

En raison des marécages renanais, les routes postales évitèrent notre commune pour se rendre à Mex, relais de chevaux très important sur la route de Pontarlier pour la France.

Mais la vie paisible de la petite bourgade, desservie dès le 1^{er} avril 1854 par le dépôt de poste de



Reproduction d'un envoi des Doxat porté par un messager à la poste de Lausanne

même temps Seigneurs d'autres lieux et banderet ou Conseillers de Lausanne.

Dans ce cadre du régime bernois, ils jouèrent des rôles importants de châtelains et de notables et disposaient donc de messagers privés.

Ensuite plusieurs familles habitèrent tout à tour le château de Renens. Les quelques fermes per-

Crissier, allait prendre bientôt un essor bruyant et enfumé. Le 5 mai 1856, la vieille cloche qui avait sonné, près de Vidy, le glas du Major Davel, tintait joyeusement du haut de sa colline du village pour marquer l'arrêt du premier train à Renens.

Le développement du réseau ferroviaire vaudois donna très vite une importance capitale à la gare de Renens et favorisa l'extension rapide d'une nouvelle agglomération : Renens-Gare A partir de ce moment-là, les habitants de Renens, qui étaient 94 en 1709, 250 en 1803, sous la République helvétique passèrent à 433 en 1860, 1279 en 1900 et 3321 en 1910.

Cette croissance ultra rapide de Renens, répercussion directe de l'expansion du chemin de fer, permit à la population, tant du Village que de la Gare, de déposer dès 1858 le courrier à la station du chemin de fer desservie par un, puis deux employés chargés de la vente des billets et de la circulation des trains (Lausanne-Genève et Lausanne-Bussigny-Yverdon) avec une aiguille unique.



Lettre déposée à la station de Renens avec un cachet linéaire « Renens » **unique pièce connue**, de la Compagnie de l'Ouest des chemins de fer suisses (convention entre le chemin de fer et la poste pour l'expédition, uniquement, du courrier en partance de Renens)

La Poste à Renens

C'est le 25 septembre **1865** que les PTT ouvrirent officiellement le premier dépôt de poste de Renens, toujours situé dans la petite maison en bois sous la passerelle représentée ci-dessous. Il s'agit donc bien de la première poste à Renens.

L'expansion renanaise a promu le dépôt des premiers temps en bureau de poste le 1^{er} juillet 1890, puis en office dès le 1^{er} avril 1909 (plus de 1000 habitants) avec quatre fonctionnaires (un administrateur et trois commis) plus une dizaine de subalternes.

Les titulaires se succédèrent de la façon suivante :

1865 – 1867	M. Charles PACHE
1867 – 1869	M. Abraham CHOLLET
1869 – 1872	M. Philippe GROUX
1872 – 1875	M. Aug. GRANDCHAMP

1875 – 1876 M. J.-Louis TROILLET

1876 – 1904 M. Auguste PAHUD

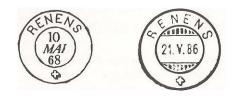
1904 – 1909 M. Louis PAHUD

La petite construction en bois de la première heure ne permettant plus d'absorber un trafic en constante croissance, l'Office postal de Renens déménagea à plusieurs reprises mais resta toujours à proximité immédiate de la Gare



Premier dépôt postal dans la petite maison en bois sous la passerelle de 1858 à 1874.

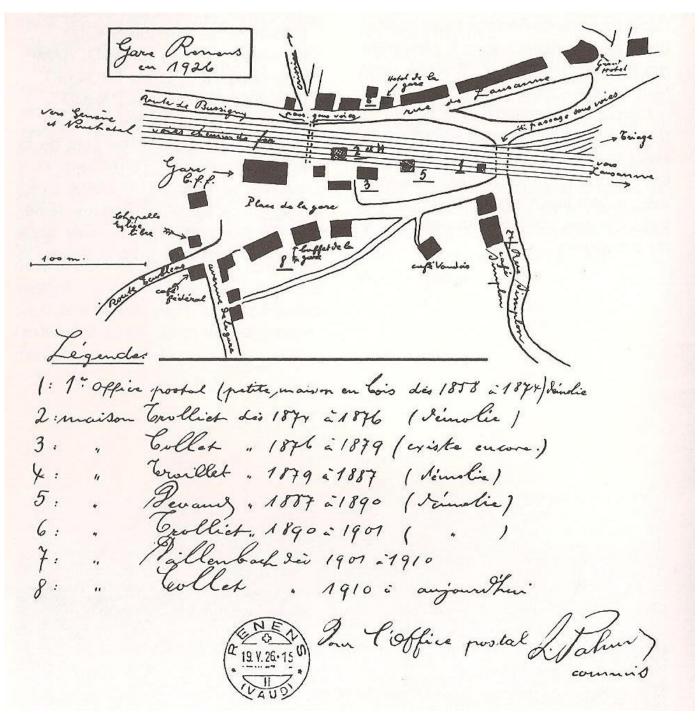
Les premiers cachets de Renens



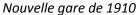


Station de chemin de fer de Renens 1855-1908 avec la passerelle et la cabane en bois où l'on pouvait déposer le courrier.

Ce plan, dressé sommairement en 1926 par un commis postal permet de suivre jusqu'en 1910 le déplacement des différents bureaux dans les bâtiments aujourd'hui démolis.









Le grand hôtel vers 1910

Quelques lettres pour illustrer cette période



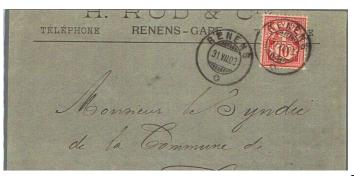
1867 lettre de Renens à Bulle, sans port



1866 Renens-Bâle affranchi avec Helvetia 10 ct selon tarif 10gr du 1.7.62



Divers cachets entre 1868 et 1905 sur Helvetia 5,10 et 20 cts et type chiffre 5



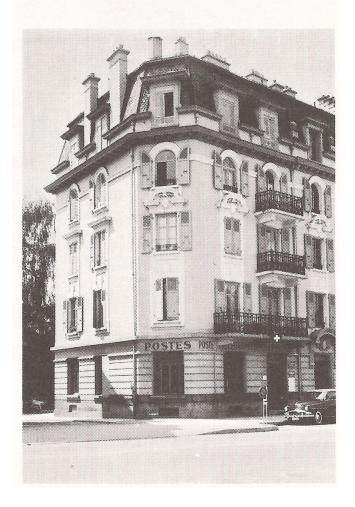
Cachets de Renens







Dès 1910, l'office postal de Renens se fixa dans le bâtiment reproduit ci-contre, place de la Gare et y resta jusqu'en 1963.



Administrateurs

1909 – 1924	M. Louis CAVIN
1924 – 1926	M. Henri ROD
1926 – 1934	M. Henri BOVEY
1934 – 1936	M. Charles FRITSCH
1936 – 1954	M. Constant MAYOR
1954 - 1956	M. Charles LAVANCHY
1957 – 1959	M. Robert LOGOZ
1959 – 1980	M. Bernard GUIBAT

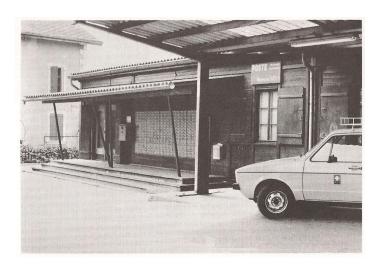
Les locaux situés dans ce bâtiment considérés comme spacieux et confortables lors de l'ouverture en 1910, étant devenus trop exigus, la Direction des PTT construisit, vers les années 39/40, une annexe destinée au dépôt et tri des colis, à l'arrière du bâtiment.

En 1955, la circonscription postale de Renens, qui ne tenait pas compte des limites politiques de la commune, desservait 3580 ménages de l'agglomération, soit 12'000 habitants environ, avec un effectif de :

- 1 administrateur IV
- 1 chef de bureau III
- 2 caissiers I
- 1 commis II
- 2 aides, dames
- 1 apprenti
- Ainsi que des subalternes
- 2 facteurs messageries I
- 13 facteurs lettres
- 1 aide I
- 3 aides II

M. Charles LAVANCHY administrateur de l'époque, écrivait dans un rapport du 20 février 1956 que les tractations, en bonne voie, permettraient de meilleures conditions de travail pour l'année suivante. Mais l'année 1957 ne permit pas d'inaugurer la nouvelle construction, pas plus que les suivantes du reste.

L'échec du projet étant évident, la Direction des PTT dut se résoudre, le trafic ayant évolué de façon telle qu'il était devenu impossible d'assurer l'exploitation, à se déplacer dans des pavillons en bois, au nord des voies CFF, à l'av. de L'Eglise-Catholique, ceci provisoirement évidemment !!





La situation géographique de cet emplacement offrait, malgré les nombreux inconvénients dus au provisoire, un avantage indéniable pour le public : le retour au centre de la localité. Pour le personnel, les déménagements extérieurs ne compensaient toutefois pas les désagréments. Ce provisoire ne pouvant durer éternellement, la Direction des PTT conçut, avec une banque de la place, une nouvelle construction en commun, construction moderne et fonctionnelle permettant d'absorber l'important trafic confié.



Enfin un tournant décisif pour la poste de Renens, l'installation dans ses nouveaux locaux, le 12 novembre 1979, en bordure de la partie supérieure de l'ancienne rue de la Mèbre, baptisée dès ce jour, « Av. de la Poste ». et sur l'emplacement de l'ancienne TESA.

Au moment du changement, le trafic assuré se décomposait ainsi :

- vente de timbres poste	1′073′691
- poste aux lettres, dépôts	2'572'000
- poste aux lettres, distribution	7'135'000
- lettres recommandées, dépôt	56'980
- lettres recommandées, distribution	94'591
- journaux et abonnements, dépôt	203'000
- colis inscrits, Suisse dépôt	106'913
- colis inscrits étranger, dépôt	4'890
- colis inscrits, distribution	131'722
- colis non-inscrits, dépôt	129'616
- colis non-inscrits, distribution	290′730
- remboursements	20'875
- service des mandats et chèques, versem.	494'687
- service des mandats et chèques, paiem.	98′504



Ce trafic pour une cité qui ne cesse d'évoluer (près de 18'000 habitants en 1974) alourdit le service quotidien et nécessite l'engagement de nouveaux employés évoluant ainsi dans un espace nullement extensible.

Le doublement de surfaces de travail enfin réalisé permettra d'organiser le tri et la distribution des colis en direction de Bussigny, Villars-Ste-Croix et Mex. Dans l'antique baraque en bois, la poste de Renens assurait déjà la distribution du courrier aux 7'800 ménages de Renens, 1870 familles de Chavannes/Renens, sans compter une bonne part des colis à destination d'Ecublens et Crissier.



Photo du sous-so

La répartition des locaux disponibles permet :

- le tri, particulièrement des colis, au premier sous-sol
- le contact avec le public, au rez-de-chaussée où se trouvent les employés des lettres, des « articles d'argent » (mandats) et des bureaux de dépôt. Les guichets passent de cinq à huit. Trente-huit facteurs assurent la distribution du courrier :
- 4 distribuent les lettres dans le centre de Renens
- 4 distribuent sur la même surface les colis
- 21 assument la distribution des lettres et argent sur le reste du territoire communal
- 5 distribuent les colis dans la « couronne » au moyen de minibus.
- 1 en voiture dessert les endroits éloignés
- 3 portent les exprès en voiture

Cette organisation, on s'en rend compte, nécessite un important parc de véhicules.



Vue intérieure (les guichets).



Cachet 1er jour 12.11.1979

Administrateurs

1981 – 1985	M. Bernard GERSTER
1996	M. Alain MENETREY
1997	M. Raymond BISSAT
1998	M. Charles MULLER
1999 – 2004	M. Pierre MARTIGNIER
2004	M. Daniel BUGUELIN
2007	Mme Natalia Marcucci

Responsables Courrier Région Renens

1998 – 2000	M. Wolfgang VARRIN
2001	M. Alain PANCHAUD

Le chambardement

La réorganisation de 1998 sépare la distribution dirigée par M. Alain PANCHAUD de l'Office postal avec M. Pierre MARTIGNIER à sa tête qui assume la responsabilité du courrier, réseau postal et vente, guichets, colis et Postfinance.

La régionalisation regroupe un certain nombre de bu-

reaux. Dès 2001, 45 bureaux, répartis en Unités qui vont jusqu'à la Vallée de Joux, sont attribués à la Région de distribution Courrier Renens qui compte au 31.12.2002 :

5 filiales de distribution (Morges, Crissier-Ecublens, Bussigny, Cheseaux-Romanel et Echallens).

168 collaborateurs

115 services

73 circonscriptions

5 services à domicile

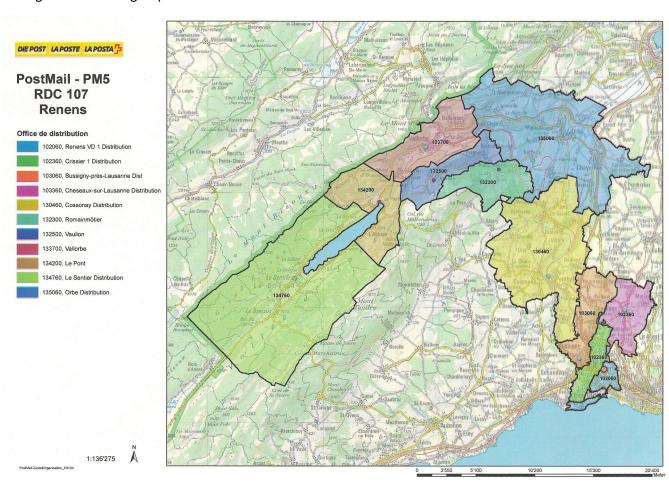
45 offices P & V -

104 services de distribution

La distribution, uniquement sur Renens et Chavannes-Renens était de :

2000	8'375'363 lettres	13'167 mandats
2002	8'117'830 lettres	10607 mandats
2004	7'821'000 lettres	6'340 lettres sign.

La diminution des lettres et lettres signatures provient du fait que la Poste propose régulièrement à ses clients des prises en charge de leurs envois au siège de l'entreprise.



Nouvelle Poste

Dépôt 2004

lettres	1'800'000
lettres signatures (recommandés)	16'000
versements	580'000
paiements:	
- par facteurs	9'600
- aux guichets	6'100
- retraits aux guichets	6'100
- retraits aux guichets (Postcard)	6'000
- retraits Postomat chf	142'200
- retraits Postomat euros	3′300

Distributions des colis

Dès 1999, un centre de tri des colis postaux qui regroupe toute la Suisse romande, a été inauguré à Daillens. Les bureaux acheminent les paquets remis aux guichets en fin de journée, soit par camion ou par chemin de fer jusqu'au Centre. Ils sont triés automatiquement en début de soirée et la chaîne les déverse aux endroits respectifs. Dès ce moment, les facteurs colis s'y rendent tous les matins entre 6 et 7 h 30 du lundi au vendredi, pour prendre possession de leurs paquets qui sont stockés par localité. Ce transport s'effectue au moyen d'un fourgon postal qui revient ensuite distribuer sur Renens, Chavannes/Renens et dès le 10.11.2008 St-Sulpice

Statistique des colis distribués depuis cette réorganisation :

	2000	2001	2002	Facteurs
Renens	249'112	226'466	209'691	4
Chavannes/R.	75'143	67'697	62'683	1
St.Sulpice				
Dès Nov.2008				
Total	324'225	294'163	272'374	5

L'Office de distribution de Renens :

Dès le 10.11.2008 distribution des localités de Renens, Chavannes/R. et St-Sulpice (en partie)

Collaborateurs au 01.01.2014

43 collaborateurs (35 plein temps) dont 5 femmes

1 groupe d'apprentis (1 formateur et 5 apprentis)

15 circonscriptions Renens

5 « Chavannes/Renens

4 « St-Sulpice

4 « d'apprentis (Renens)

Quantité d'envois distribués en 2013

Lettres	9'631'837
Publicités	2'868'609
Recommandés, AP, AJ, Rembours.	73'860
Colis (uniquement partie de St-Sulpice)	22′113
Exprès (uniquement partie de St-Sulpice)	210

La manière de déterminer le trafic des Offices de poste a bien changé. Actuellement la Poste travaille avec la marge de couverture et les données importantes sont exprimées en francs. Les statistiques peuvent difficilement être comparées avec les précédentes.



Renens-Village

Le premier dépôt de Renens-Village a été ouvert le 1^{er} septembre 1904, dans le bâtiment de M. A. REY , au Carroz ; le titulaire en était Mlle Louise PAHUD .

Le 1^{er} mai 1906, Mlle Cécile GUILLEMIN assuma la succession et transféra le dépôt dans la maison Pidoux, sise derrière le collège, ceci pour une année environ, puis dans le bâtiment de M Guillemin jusqu'au 1^{er} novembre 1911. Au décès de Mlle GUILLEMIN, le dépôt fut à nouveau transféré chez M. Roulin, Place du Motty et ce fut Mme Louise VANEY-Pahud qui en devint titulaire jusqu'en 1939.

Le 1^{er} avril 1924, le dépôt du Village passa au rang de « Bureau »

Dès 1938, le local de poste prit une allure plus conforme au règlement, suite à la création d'un guichet avec vestibule pour le public ainsi qu'une cabine téléphonique.

De 1939 à décembre 1940, ce fut Mlle Edith VANEY, succédant à sa mère, qui occupa la place de buraliste postale.



A la fenêtre, Mme Louise Vaney.

Mlle Rose-Marie BLANC prit le relai dès avril 1941. A noter que la course messager du soir était effectuée par la buraliste, au moyen d'un petit char à bras jusqu'à Renens 1. Ce n'est qu'à partir de 1953 qu'un fourgon postal prendra en charge le courrier au bureau de Renens 2.

Le local en question, situé dans une ferme, devint trop exigu suite au développement du village et plusieurs projets furent soumis à la Direction des Postes, mais sans succès. Il fut même question de déplacer le bureau hors du village, mais suite à une très vive réaction de la population, une pétition rassembla 258 signatures, cette proposition fut immédiatement abandonnée.



Ferme Gringet.

La construction d'un nouveau bâtiment sur l'emplacement de la fontaine couverte, permit de déplacer le local de poste qui s'installa enfin dans des locaux fonctionnels, agréables et suffisamment vastes au chemin de la Creuse 2.



M^{lle} Rose-Marie Blanc devant son nouveau bureau.

Dès lors les différents titulaires qui eurent la charge de ce bureau sont les suivants :

- 1960 1963 Mlle Rose-Marie BLANC
- 1963 1972 M. Gaston COLLET

Les quartiers entourant le Village étant de nature résidentielle et stable, il semblait bien à l'époque, que ce bureau soit installé à cet endroit, pour de nombreuses années encore. Toutefois depuis l'an 2000, il est remis en cause par les mesures de rationalisation de la Direction des Postes qui voudrait le supprimer. A deux occasions déjà, la suppression de ce bureau a été envisagée, mais devant la réaction du public et des Autorités, a été reportée, mais pour combien de temps ?!

Dates historiques marquantes

Dépôt de poste à la gare de Renens 1858 1865 Ouverture du bureau Renens 1 1904 Ouverture du bureau Renens 2 Construction nouvelle poste à la place de la Gare 1910 3^{ème} distribution 1925 Extension de la 3^{ème} distribution 1926 1927 Emploi du vélo 1961 Motorisation du Service de distribution 1964 Introduction du NPA 1020 Renens 1967 Réorganisation du Service de distribution de Renens & environs Extension de la distribution des exprès à Bussigny 1972 (engagement porteur privé) Reprise de la distribution des exprès par le personnel postal 1979 Construction Nouvelle poste à l'avenue de la pos-1990 Séparation des PTT entre la Poste et Swisscom 1998 Transformation des guichets lettres colis et financiers en 6 guichets mixtes. Création de l'espace conseil, appelé actuellement Postshop 1999 Transfert de la distribution des colis au Centre de **Daillens** Annonce de la nouvelle typologie des Offices de poste (P PP PPP) 2002 Transfert de la distribution des exprès à Lausanne

Les cachets de remplacement

350 gr.

2004

Les cachets de remplacement sont envoyés aux bureaux dès le 10.10.1889 par les Directions d'arrondissements postaux. De 1889 à 1895, Lausanne (arrondissement 2) ne disposait que d'un cachet, mais dès 1896 il avait 2 et à fin 1909 5 cachets. Actuellement une cinquantaine de ces cachets sont à disposition des arrondissements.

Libéralisation des colis et des lettres de plus de

De nombreuses raisons peuvent justifier la remise de l'un de ces cachets à un bureau de poste:

- retrait temporaire du timbre à date rond pour réparation
- livraison tardive du timbre à date circulaire lors de l'ouverture d'un bureau
- emploi comme timbre temporaire spécial lors d'une manifestation
- retrait momentané du timbre à date rond pour la confection d'une copie en plastique destinée à être employée par un service philatélique, par exemple, à l'occasion d'une manifestation commémorative.
- changement du bloc-dateur du timbre rond, l'année à venir n'y figurant pas (exemple lors du passage de 1939 à 1940)
- modification du timbre à date
- disparition du timbre rond (vol, incendie, etc.)
- le buraliste ne parvient pas à ouvrir le coffre dans lequel il avait placé le cachet pour la nuit.



Pour ce qui concerne **RENENS**, nous connaissons, à ce jour, les périodes d'utilisation suivantes:

•	Renens VD 1	30.XI au 9.XII.1932
•	Renens VD 1	8.1. au 6.2.1953
•	Renens 1	13.4. au 11.5.1956
•	Renens VD 1	19.2. au 6.4.1957
•	Renens VD 1	16.5. au 15.6.1957
•	Renens 1	27.8. au 3.10.1957
•	Renens 1 VD	24.7. au 15.11.1958
•	Renens VD 1	6.4. au 23.4.1959
•	Renens VD 2	19.9. au 20.10.1964
•	Renens 1	17.12. au 31.12.1964



Renens

1 . 1 . au 6.1.1965

Ambulants

La boîte postale de la gare levée par les employés CFF Un Office télégraphique tenu par le chef de la station du nu est remis en principe aux ambulants, a occasionnellement donné une oblitération du Service des bagages, représentée ci-dessous avec le rail et la roue ailée.





Timbres de service



Office télégraphique

hors des heures de desserte de la Poste et dont le conte- chemin de fer a été créé le 16 septembre 1881 et supprimé le 31 décembre 1884.

> Dès le 3 décembre 1906, nouvelle ouverture d'un service du télégraphe dans le cadre du bureau postal de troisième classe tenu par M. Louis PAHUD, puis de seconde classe avec M. Louis CAVIN, jusqu'au 30 novembre 1910.

> Dès cette date, le télégraphe est installé dans la maison COLLET (titulaire Mlle Honegger) jusqu'au 31 mai 1924. Dès lors le service télégraphique est à nouveau intégré au bureau de poste de Renens 1



Office téléphonique

Un Office téléphonique a été mis en service le 1^{er} décembre 1910. Il fut desservi par Mlle HONEGGER jusqu'au 31 mai 1924. On constate ainsi que tant le télégraphe que le téléphone furent séparés des services postaux quatorze années durant. La création d'une sous-centrale téléphonique à Renens permit alors l'installation d'une cabine téléphonique dans le cadre de la poste et mit fin à cette situation très particulière.

Garde des entrepôts



Oblitérations spéciales

Quelques oblitérations spéciales ont été émises pour des manifestations organisées par la Sté Philatélique de Renens. Il s'agit de :

Exphila 83, exposition de rang III de la Fédération Suisse de philatélie, utilisé durant 3 jours seulement (13 – 15.5.1983)



Jubila 91

Exposition philatélique multilatérale Jeunesse, avec participation des jeunes collectionneurs de Belgique, Luxembourg et de Suisse. Durée d'utilisation : 3 jours (30.8 – 1.09.91)



Cachet K de Renens-Village

La Sté Philatélique de Renens a offert à la population, dans le cadre de son 25^{ème} anniversaire, un tel cachet. C'est Renens VD 2 qui a été choisi avec le clocher du Village et l'arbre stylisé. Il a été mis en service le 5 mai 1989 pour le plus grand bonheur des collectionneurs de ces cachets touristiques.



Au fil du temps, plusieurs flammes ont également été mises en service, dont l'une symbolise bien la ville de Renens, avec deux locomotives et « Renens vers l'avenir ».



Jean-Claude Marendaz

Copyright PTT. Toute imitation et/ou reproduction des cachets postaux figurant dans cette plaquette est interdite, en vertu de l'article 59 de la loi sur le Service des postes.



HISTOIRE POSTALE DE RENENS—CACHETS MODIFIES

par Pierre Guinand, expert ASEP-CPhH

Pendant plus d'un siècle, la maison Güller de Hüttikon (ZH) a joui d'un quasi-monopole pour la confection des cachets d'oblitération. Cette entreprise zurichoise a travaillé principalement pour les PTT suisses, mais aussi pour de très nombreuses administrations postales étrangères, pour des commerçants, pour des entreprises de transports, comme aussi pour des particuliers. Depuis 1867, Güller a commencé l'archivage de ses productions, c'est-à-dire qu'un des employés apposait sur des feuilles une empreinte de chaque cachet au moment où celui-ci quittait l'atelier.

En 1926, 1943 et 1958, la Direction générale des PTT suisses a demandé à tous les bureaux du pays d'apposer sur des cartes une empreinte des cachets qu'ils avaient à disposition.

Grâce à son dynamique président d'alors, Paolo Vollmeier, le Consilium a obtenu la possibilité de copier les livres de Güller et les cartothèques des PTT. Ces ouvrages réunis atteignent un poids de plus de 35 kg, ils comprennent 10'000 pages, sur lesquelles ont été scannées (numérisées) 100'000 empreintes d'oblitérations, toutes accessibles individuellement.

En passant de l'un à l'autre de ces quatre documents, nous avons eu la surprise de constater que beaucoup de nos cachets postaux ont connu une existence agitée. Ils ont subi toutes sortes de transformations (remplacement des hachures par la croix fédérale et le numéro de l'arrondissement postal, suppression des fleurons, modifications orthographiques, changements dans la numérotation des bureaux, etc.) Aussi longtemps que le manche, le ressort et les roulettes du dateur pouvaient être utilisés correctement, pourquoi aurait-on entrepris la confection d'un nouveau cachet ? Les autorités ont préféré la solution la moins chère: la modification de la gravure d'un ancien cachet revenait meilleur marché que la confection d'un cachet neuf, qui aurait de toute façon nécessité, elle aussi, une nouvelle gravure.

Une présentation de l'ensemble des cachets de Renens dépasserait évidemment le cadre de cette plaquette. Nous nous limiterons à présenter ci-dessous les quelques cachets qui ont subi de petites ou de grandes modifications, de manière à ce que les amateurs de régionalisme de Renens sachent (mais comment faut-il donc traduire "Heimatsammler" ?) qu'il ne s'agit pas de cachets différents, mais d'un seul et même cachet qui a subi une transformation. Voici donc ces cachets et les modifications qu'ils ont subies :

Cachet no 6'569: deux cercles, 8 hachures, sans indication de l'heure. Confectionné en mai 1886, il va rester sous cette forme jusqu'en 1939. À cette date, les hachures seront remplacées par la croix et le numéro de l'arrondissement postal. En bas, la croix sera remplacée par "(VAUD)".





Les deux états du cachet no 6'569

À propos du deuxième état de ce cachet, la cartothèque de 1943 recèle un petit mystère sous la forme d'une empreinte curieusement datée du 26 décembre 1909, alors qu'à cette date les hachures étaient encore bien présentes. Il s'agit certainement d'une erreur dans l'indication de cette date.

Cachet no 341· (avec un point): deux cercles et fleurons, 12 hachures, avec indication de l'heure. Güller a utilisé pendant plusieurs années un curieux système de numérotation dont la logique nous échappe. Un même numéro a été attribué à deux cachets différents confectionnés à la même date, l'un avec un point et l'autre sans. Dans notre exemple, le cachet no 341 sans point est celui de Zürich 8 (Fluntern), alors que le no 341 avec point est celui de Renens.





Les modifications seront importantes: là aussi les hachures seront remplacées par la croix et le numéro de l'arrondissement, les fleurons seront remplacés par des étoiles, et l'heure sera indiquée par des chiffres arabes de 1 à 24, et non plus par des chiffres romains de I à XII pour le matin et des chiffres arabes de 1 à 12 pour l'après-midi. Confectionné en avril 1907, ce cachet sera modifié à une date que nous ignorons. La cartothèque de 1926 porte une empreinte qui indique le 28 septembre 1926 mais les modifications sont intervenues avant cette date.

Cachet no 19'999 : modèle à "pont" transversal et 6 hachures. Comme dans le cas précédent, les modifications sont intervenues avant 1926, à une date que nous ignorons. La croix et le numéro d'arrondissement ont remplacé les hachures, et l'heure est indiquée au moyen des chiffres arabes de 1 à 24.



Les deux états du cachet no 19'999

Cachet no 25'978: modèle à un cercle et deux demilunes, avec trois étoiles, sans indication de l'heure, utilisé à Renens Village (Renens 2). Confectionné en décembre 1932, il recevra l'indication de l'heure en juillet 1960.





Les deux états du cachet no 25'978

Cachet no 1'680 : destiné aux envois affranchis en numéraire, il a été confectionné en février 1919, puis modifié en deux étapes. Dans un premier temps, les chiffres romains de I à XII et arabes de 1 à 12 ont été remplacés par les chiffres arabes de 1 à 24, puis dans un

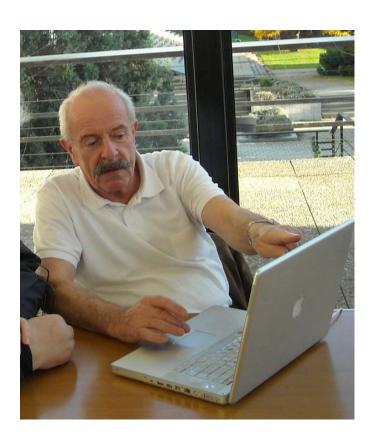
deuxième temps, RENENS est devenu RENENS 1. Nous ignorons là aussi la date de ces deux modifications.



Les trois états du cachet no 1'680

Les ouvrages de Güller et les cartothèques des PTT nous apprennent une foule de choses, mais ils ne résolvent pas tous les problèmes, et en particulier ils ne nous révèlent pas toutes les dates des modifications... sans compter que certaines localités ont utilisé des cachets qui ont été modifiés jusqu'à 7 (sept !) fois, ce qui nous donne alors 8 états différents pour un seul et même cachet. On le voit, il n'y a pas que les timbres qui offrent de vastes champs de recherches, les cachets ne sont pas en reste !

Pierre Guinand



RENENS, carrefour d'idées

(extrait d'un article paru dans la FAO)



Renens, 4^{ème} ville du canton de Vaud et Chef-lieu du district de l'Ouest-lausannois compte près de 21'000 habitants et 800 entreprises. La ville est empreinte d'un fort passé industriel qui a débuté à la deuxième moitié du XIXème siècle. L'arrivée du chemin de fer et le changement de la gare ont façonné la ville. Aujourd'hui encore, les vestiges de ce passé industriel et ferroviaire sont très présents. Mais la ville se tourne résolument vers le XXI^{ème} siècle et la mue urbaine a débuté avec le réaménagement du centre-ville et une nouvelle Place du Marché inaugurée en 2011.



Les liens avec le passé restent cependant précieux pour la ville de Renens. Déjà reliée à Lausanne par un tram (qui a été supprimé en 1964), Renens se prépare à de nouvelles connections avec la Suisse romande : la rénovation complète de la gare de Renens qui pourrait devenir la troisième gare de Suisse romande ou le nouveau



Projet nouvelle gare «Rayon Vert» ©farra & zoumboulakis architectes

tram entre le Flon .et Renens montrent que le dynamisme du passé influe sur celui du futur.

Renens ne possède certes pas de sites historiques ou touristiques majeurs, mais elle s'est construite des racines et possède une identité forte. Tout comme par le passé, la tradition d'accueil de personnes étrangères se poursuit. La population est très métissée et ce sont plus de 100 nationalités qui représentent le 52% des Renanais. Ce mélange est une richesse qui est mise en valeur régulièrement, par exemple au sein du tissu associatif, tous les trois ans pendant le festival FESTIMIXX et au quotidien dans les différentes échoppes qui animent le centre-ville.

Comme toute ville qui grandit, Renens fait face à de nombreux défis : assurer le rôle de chef-lieu du district en collaboration étroite avec les communes environnantes, renforcer les finances communales pour réussir les projets en cours, accueillir le futur gymnase de l'Ouest lausannois, finaliser la construction d'un nouveau collège, garantir la bonne intégration de la population et la sécurité des citoyens, réussir les grands chantiers à venir et la mise en place d'une mobilité moderne, créer des places dans les structures d'accueil de la petite enfance, résoudre la problématique de la pénurie de logement, et ce, dans une dynamique axée sur le développement durable et avec une situation financière délicate.



Le couvert de la Place du Marché

Vision de la Syndique Marianne Huguenin





Renens en mouve)))ent

En 10 ans, Renens a grandi, augmenté ses habitants, et nous avons compris que nous allions grandir de l'intérieur, ce qui est un sacré défi à relever. Nous avons passé le cap des 20'000 habitants en 2011, alors que nous étions 17'800 en 2000.

Enfin, depuis 2008 Renens est le chef-lieu du district de l'Ouest lausannois, d'un district qui est celui des Hautes Ecoles, UNIL et EPFL, et de leur formidable potentiel. Et un district qui bouge, même à vélo, comme l'a montré le formidable succès de Cap sur l'Ouest", sorte de "slow-up" de 25km qui a fait parcourir tout le district et ses 8 communes en automne 2012 à plus de 10.000 participants, du district et d'ailleurs.

Qu'est-ce qui va changer dans les dix années à venir ? Nous sommes à la veille de mutations qui vont se poursuivre.

En 2016 nous accueillerons un Gymnase et ses 1000 étudiants, dans un quartier qui va se transformer et créer aussi des logements. Les transformations de notre centre ville vont continuer, avec en premier la mise en double sens de l'avenue du 14 Avril, permettant de requalifier cette "semi-autoroute" en rue et d'avoir un schéma de circulation plus simple dans notre centre, le tranquillisant ainsi entre la Gare et la place du Marché, pour y accueillir le tram Flon — Gare de Renens, en 2018, tram qui je le souhaite vivement, va se poursuivre, à l'Ouest en tout cas, vers Bussigny-Villars-Ste-Croix.

Nous aurons enfin, entre 2015 et 2020, une Gare complètement transformée, avec un Rayon vert réel et non seu-



lement en image! Du côté de Malley, cela devrait bouger aussi, avec de nouveaux quartiers et de nouveaux franchissements des voies CFF, facilitant les transits entre le Sud et le Nord de Renens. Ce développement de la ville nous met devant le défi de suivre au niveau des écoles, de la politique de la petite enfance et de la politique culturelle: par exemple, un nouveau collègue au Censuy sera construit et, je l'espère, un Musée, différent, autre, aux Tilleuls, dans un bâtiment historique de qualité.

Quelle serait la phrase qui caractérise le mieux votre ville ?

Il y en a peut-être plusieurs : j'aime bien le titre d'un article de la NZZ sur Renens en 2006 : "Renens, la ville qui ne veut plus être une banlieue" ! Nos deux derniers programmes de législature se sont appuyés là-dessus, s'intitulant "Faire la ville de demain ensemble". Dans ce mouvement vers l'avenir, je crois profondément en nos racines. Donc je dirais : "Renens, ville ouvrière, multiculturelle, fière de ce qu'elle est, forte de ses racines et ouverte aux changements et aux défis à venir".

Que changeriez-vous à Renens si vous aviez une baguette magique ?

100 millions pour nos investissements! C'est ma première réaction à l'idée d'une baguette magique! Pour que nous puissions investir et accompagner ces investissements avec des infrastructures scolaires, sociales et culturelles de qualité! En outre, la baguette magique devrait pouvoir intervenir sur l'économie: il faudrait des emplois, diversifiés, pour baisser notre taux de chômage et de RI, qui est trop élevé.

Que peut-on vous souhaiter jusqu'à la fin de la législature en cours ?

Une conscience auprès du Canton et de la Confédération que les villes sont les piliers de notre "vivre ensemble" confédéral et que c'est là que tout se joue : nous avons besoin de moyens réels pour que ce vivre ensemble tienne dans les quartiers, dans la vie de tous les jours. Et d'autant plus pour des villes comme Renens qui ont une population qui subit la crise de plein fouet, après avoir contribué au développement industriel de notre pays. Il faut prendre ces réalités en compte et cesser cet absurde report des charges à l'échelon inférieur, de la Confédération sur les cantons, des cantons sur les villes.

Lien internet: www.renens.ch/enmouvement

LA PHILATELIE THEMATIQUE

par Marcel Jaques (CPhH)



Présenter une rubrique consacrée à la thématique constitue pour moi une motivation certaine afin de faire connaître un des aspects de la philatélie car avec peu d'investissement, on peut déjà monter une jolie collection. Certes, dans nos sociétés philatéliques romandes, on ne parle que très peu de thématique. La philatélie traditionnelle est plus souvent mise en exergue dans les discussions, ventes ou autres causeries. Je veux bien que chez nous, les thématistes ne sont pas nombreux et malgré cela, ceux-ci exposent régulièrement. Il est bien évident que ceux qui veulent absolument se perfectionner dans cet art ont la possibilité d'adhérer à la Société thématique suisse, (www.thema-briefmarken.ch, site bilingue) ou pour nous francophones, à l'Association française de philatélie thématique (www.themafpt.online.fr).

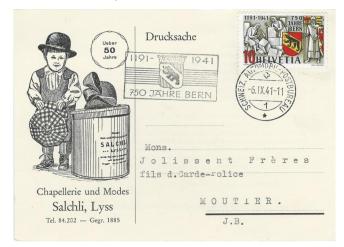


Entier postal oblitéré du 1er août 1933

La philatélie thématique a un bel avenir devant elle car la première constatation est que c'est une philatélie jeune qui s'adresse aussi bien à la jeunesse qu'aux néophytes de tous âges. Avec peu de moyens financiers, il est encore possible de construire une collection intéressante à souhait.

Dans ma documentation, j'y ai trouvé une définition assez intéressante qui résume précisément ce qu'est cette philatélie thématique.

Elle comprend les collections dans lesquelles l'amateur au lieu de classer ses timbres par pays et dans chaque pays par ordre chronologique, construit lui-même sa collection selon les ressources et ses goûts en choisissant dans chaque pays, le ou les groupes et tous documents philatéliques et postaux qu'il désire collectionner. Il forme ainsi avec ses timbres spécialisés pris dans tous les pays, un ensemble illustrant le thème choisi. Cela veut dire que le collectionneur thématique devrait savoir tout ce qui a attrait aux timbres, aux cachets aux entiers postaux etc. Et voilà qui est bien dit.



Cette enveloppe n'entre pas en considération pour la thématique car elle n'est pas un entier postal (timbre collé)

Faut-il collectionner des timbres neufs ou oblitérés ? Les thématistes en général, collectionnent des timbres neufs. C'est la solution la plus facile car pour être parfaits, les timbres oblitérés devraient satisfaire à deux exigences contradictoires : conserver l'image du timbre et ses inscriptions parfaitement lisibles et présenter une oblitération elle aussi claire et bien lisible. Bien rares sont les timbres oblitérés qui remplissent ces deux conditions. En outre, l'oblitération n'apporte rien philatéliquement, ni thématiquement sur un timbre isolé.





Le philatéliste qui veut entreprendre une collection thématique pour son plaisir personnel avec des chances de réussite, doit savoir que le choix du thème est délicat et crucial. Il pourra choisir un thème en relation avec sa profession ou son milieu de travail, le sportif pourra choisir un sujet relatif à ses pratiques sportives, chacun pourra choisir un sujet artistique, historique ou philosophique correspondant à ses goûts personnels et ses loisirs. Cependant pour éviter des déceptions ultérieures dans le choix du thème, il y aurait lieu avant de se lancer dans un thème de faire appel à un thématiste confirmé connaissant bien les différentes sortes de documents disponibles sur une grande variété de thèmes. Un sujet peut autoriser un développement thématique passionnant, mais si le matériel philatélique est notoirement insuffisant, l'avenir de la collection est forcément réduit et il vaut peut-être mieux ne pas s'y engager. Des sujets comme Jean-Paul II, le Concorde ou le TGV sont des sujets assez restreints. Par contre des sujets tels que l'architecture, le football, les ponts, l'olympisme, la forêt, les roses, les chevaux etc., etc. sont des sujets plus vastes. Il y aurait lieu d'avoir recours à une bibliographie existante ou à une forme condensée d'ouvrages, voire d'articles spécifiques pour ensuite arriver à la construction du plan. Qu'est-ce qu'un plan ? Hormis le titre de la collection, le plan définit la structure de la présentation et ses subdivisions en parties, soit des chapitres et sous-chapitres. Ce plan doit être logique en premier lieu, équilibré et couvrir tous les aspects correspondant du titre.



Belgique, 1936, enveloppe de chèques postaux avec publicité au recto

La mise en bouche est faite, maintenant comment pratiquer pour débuter une collection, je précise bien débuter une collection thématique. Après avoir choisi le titre de son thème, il faut se mettre dans l'idée de construire un plan de sa collection en appliquant les directives ci-dessus soit en imaginant comme en lisant un livre, vous y trouvez une introduction, un développement puis une conclusion. Comme ce livre, le plan de votre collection aura des chapitres développés si possible de manière logique. Vous n'allez pas commencer par le toit alors qu'il n'y aucune fondation.

Empreinte de machine à affranchir (E.M.A.)

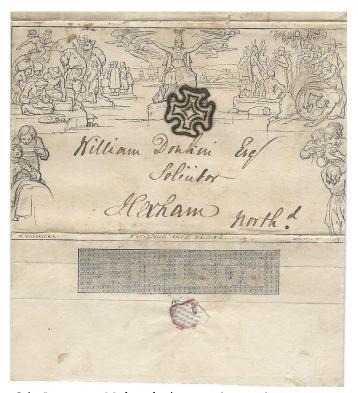


Mettez-vous dans l'idée que ce plan n'est pas figé et peut changer au gré de vos découvertes philatéliques. N'oubliez pas que vous n'avez des catalogues que pour les cotes, et vous n'avez pas de mancolistes. Vous devez tout chercher, timbres, cachets, empreintes de machines à affranchir, variétés, entiers postaux, etc. Attention aux documents qui ne conviennent pas : émissions de fantaisies, timbres de « pays voyous » pays dont les émissions n'ont jamais passé par une administration postale, cachets privés, cartes postales illustrées, repiquages, décorations privées sur enveloppes ou cartes, vignettes. etc. Maintenant avec internet, les recherches sont facilitées en particulier avec le site www.delcampe.net qui vous donne toutes les possibilités d'achat par thèmes. Classez ensuite vos trouvailles par chapitres de manière à obtenir une classification systématique dans la conception de votre plan. Lorsque vous en serez à cette phase, vous aurez fait déjà un grand pas..... et imaginez la suite. Lorsque vous contemplerez vos trouvailles, vous allez certainement brûler d'envie de monter des feuilles. Mes propos s'arrêtent à ce stade car la suite demande de la technique dans le montage des feuilles et bien sûr des titres et des textes appropriés.

Variété accidentelle, défaut dans la partie de vigne, non cataloguée (certificat)



Vous avez ci-dessus un premier canevas pour débuter une thématique dans les règles de l'art. Vous pouvez certes l'interpréter à votre manière mais faites attention aux déceptions qui pourraient vous barrer le chemin. Il existe de la littérature dans les revues spécialisées sur la thématique et un ouvrage que je considère comme la bible du thématiste, soit la philatélie thématique de Robert Migoux. Malheureusement cet ouvrage est épuisé mais il est disponible dans la bibliothèque de certaines sociétés ou chez certains thématistes affirmés.



Gde-Bretagne, **Mulready**, les premiers entiers postaux mis en vente au monde, dès le 1.05.1840, oblitération croix de Malte

Une nouvelle classe dans le cadre de la thématique a été créée, celle de la classe ouverte. Le principe est le même dans sa conception du plan mais elle offre la possibilité aux collectionneurs de réaliser une présentation d'un thème choisi à l'aide de 50 % de documents philatéliques et 50 % de documents non philatéliques (cartes postales, vignettes, étiquettes, etc.), soit une grande ouverture.



Cette enveloppe ne correspond pas à un entier postal (timbre collé) et ne peut pas être utilisée en thématique

Si vous avez du temps et de l'appétence, consultez des sites Internet contenant des collections thématiques illustrées. La thématique est évolutive et certaines de ces collections ont pris de l'âge et donc ne sont donc plus en rapport avec les exigences actuelles.



Belgique, Entier-carte postale avec publicité, émis entre 1933 et 1984



Vous avez ci-dessous des adresses intéressantes :

www.thema-briefmarken.ch (savoir: collections)

www.bdph.de (Exponate online)

www.cift.it (exhibits)

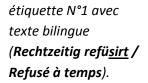
www.japhila.cz (class for thematic philately)

IMPRIMES ENVOYES A L'ESSAI

par Dr. Fabien Barnier (Académie Philatélie – Consilium Philateliae Helveticae)

Les imprimés sont définis du point de vue postal, « comme des objets de correspondance dépourvus d'inscriptions manuscrites (malgré certaines exceptions), n'ayant pas de caractère de correspondance actuelle et personnelle et pour lesquels la poste applique un tarif spécial sous certaines conditions d'affranchissement préalable et de conditionnement » .







étiquette N° 4 avec texte trilingue (Rechtzeitig zurückgewiesen)

La réglementation concernant les imprimés et leur expédition dans le régime intérieur suisse est très précise

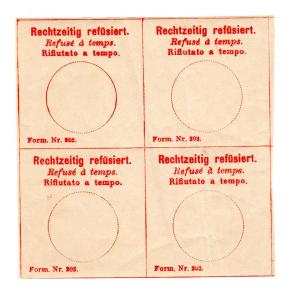
1. Sont considérés comme imprimés et expédiés comme tels à la taxe réduite : les livres reliés ou non reliés, les brochures, les pièces de musique, les cartes de visite, les cartes - adresse, les épreuves d'imprimerie avec ou sans les manuscrits qui s'y rapportent, les gravures, les photographies, les dessins, plans, cartes géographiques, catalogues, prospectus, annonces et avis divers imprimés, gravés, lithographiés ou autographiés, et, en général, toutes les impressions ou reproductions obtenues sur papier, sur parchemin ou sur carton, au moyen de la typographie, de la lithographie ou de tout autre procédé mécanique facile à reconnaître, hormis le décalque. A cette catégorie appartiennent aussi les modèles de broderie sur carton lorsque les dessins n'ont pas été faits à la main, mais reproduits au moyen d'un des procédés mécaniques décrits ci-dessus.

- Les imprimés doivent être consignés sous bande ou bien ouverts dans une autre forme, de manière à ce que la vérification de leur contenu puisse s'effectuer facilement.
- 3. Ne peuvent être expédiés à la taxe réduite des imprimés dont le texte a été changé ou complété de manière à perdre le caractère de généralité et à prendre celui d'une correspondance individuelle.
- 4. Par contre, certaines additions sont permises: a) nom, raison de commerce et domicile de l'expéditeur, b) sur les cartes de visite imprimées: adresse de l'expéditeur, son titre et initiales conventionnelles, c) biffer certaines parties d'un texte imprimé pour les rendre illisibles, d) faire ressortir, au moyen de traits, les passages du texte imprimé sur lesquels on désire attirer l'attention, d) ajouter une dédicace sur les livres, papiers de musiques, journaux, photographies, ainsi que d'y joindre la facture se rapportant à l'ouvrage lui-même. e) de peindre les images de mode, les cartes géographiques, etc...
- 5. Les timbres poste ne doivent pas être collés sur l'imprimé en même temps que sur la bande, mais seulement sur cette dernière, de manière à ce que l'envoi puisse être contrôlé.



étiquette N° 2 sur une bande pour un imprimé expédié d'OBERDORNACH via OLTEN le 21.1.02 à DORNACH refusé à temps et réexpédié à l'envoyeur le 22.1.02. (Le mot « **refusiert** » avec orthographe correct) <u>Les imprimés envoyés à l'essai</u> concernent les envois renfermant une brochure, un ouvrage ou une partie d'ouvrage littéraire, des pièces de musique, etc..., dont le contenu (imprimé) est transmis au destinataire pour qu'il décide de le garder ou le refuser dans un laps de temps défini :

- Si le destinataire refuse l'envoi dans les 4 jours à compter dès l'arrivée à l'office postal de destination, le renvoi à l'expéditeur s'effectue franc de taxe.
- 2. Si l'envoi expédié à l'essai est refusé dans le terme de 4 jours, il doit porter, sur l'adresse, l'observation « Refusé à temps ». L'exactitude de cette observation doit être attestée par l'office postal de destination qui frappe son timbre à date.
- 3. La poste, pour faciliter l'exécution des prescriptions (N° 12 de 1884 reprises par la N° 50 du 14 mars 1888) met en service en mars 1888 une étiquette spéciale (formule N° 203) avec un emplacement prévu pour la frappe du timbre à date.
- 4. Lorsqu'un envoi expédié à l'essai n'est refusé qu'après 4 jours révolus, il doit ou bien être affranchi par le destinataire à la taxe entière des imprimés ou bien être grevé de cette taxe à la charge de l'expéditeur.
- 5. Dans le cas où un envoi, quoique n'ayant pas été refusé dans les 4 jours, n'en a pas moins été muni, par le destinataire, de l'observation « refusé à temps », l'office postal de destination doit (en lieu et place du timbre à date) biffer au crayon de couleur les mots « à temps » et taxer réglementairement pour le retour.



étiquette N° 3 avec texte trilingue (Rechtzeitig **refüsiert** / Refusé à temps / Rifiutato a tempo).



étiquette N° 3 (avec indications marginales) sur un imprimé expédié de ZÜRICH le 24.X.13 à KRATTIGEN refusé à temps et réexpédié le 27.X.13 à l'expéditeur.





étiquette N° 2 sur une bande pour un imprimé expédié de KIRCHENFELD (BERN) le 12.VII.97 à REGENSDORF refusé en dehors du délai de 4 jours le 18.VII.97 (sans taxe) à l'expéditeur à BERN le 18.VII.97. Cet imprimé est réexpédié à ZÜRICH le 3.VIII.97 où il est refusé et Retour Bern le 4.VIII.97.

LES BELLES OBLITERATIONS

par Pierre Mathez

Chez les philatélistes ou ceux qui s'identifient comme tels, la question qui s'est toujours posée, depuis le milieu du 19ème siècle, dès l'époque où l'on a commencé de collectionner, à savoir:

« Qu'est-ce qu'une belle oblitération ? »

C'est en effet ce qui différencie la collection de Monsieur tout-le-monde, d'un vrai philatéliste. Le premier se contentera de garder tout ce qui porte un cachet, dans toutes les positions et de propreté douteuse. Ses exigences en matière de qualité d'oblitérations sont le reflet de sa non-participation à un club. En effet, au sein d'une société philatélique, on y rencontre des gens conviviaux et de qualité, à même de conseiller, de par leur expérience et leur savoir en matière de philatélie, les nouvelles recrues. Ainsi de nombreuses erreurs peuvent être évitées dès le départ et par conséquent, des dépenses inutiles. C'est notamment le cas pour ce qui concerne le matériel à rechercher. Sur ce point tout le monde est d'accord pour dire qu'une lettre, avec son affranchissement et son l'oblitération transporte un message. Le contenu de la lettre, qui peut être intime ou commercial, véhicule un message écrit. Le timbre ou affranchissement fait part du message.



Celui-ci peut être l'annonciateur d'une manifestation, d'une campagne publicitaire ou présentant simplement un évènement historique.

Et l'oblitération direz-vous ? Cette dernière, pour qu'elle soit philatéliquement acceptable, doit être apposée de façon à ce que l'on sache d'où le pli est parti et quand. Par conséquent, une belle oblitération devrait être la mieux centrée possible. Une telle oblitération représente également l'image de marque du bureau de poste d'où le document est parti et la conscience professionnelle de l'employé qui l'a traité.



Une lettre bien écrite, correctement affranchie et superbement oblitérée fait toujours plaisir à être reçue, même parfois, si elle annonce des mauvaises nouvelles. Conservés dans l'état, de tels documents feront toujours le bonheur des collectionneurs. D'ailleurs, à l'aube du 3ème millénaire, malgré le fax, l'e-mail ou Internet, savoir envoyer de jolies lettres, bien écrites et bien oblitérées est toujours un plaisir renouvelé. Il ne faudrait pas scier la branche sur laquelle la « philatélie a fait son nid ».

« Qualité, toujours la qualité, rien que la qualité »



Personnellement, dès mon entrée à la SPR, j'y ai rencontré des gens, qui m'ont appris à respecter cette manière de concevoir la philatélie. Ainsi lorsque j'ai mis en route le groupe « Juniors », j'ai toujours eu à l'esprit de leur transmettre ce savoir. La leçon a manifestement porté ses fruits, puisque au cours des ans , 5 filles et garçons sont arrivés à être qualifiés au plan national puis international des expositions-concours de philatélie de jeunesse.

« de la bonne graine dans un bon terreau produit d'excellents résultats ».

PHILOS

ISABELLE DE MONTOLIEU

par Daniel Wenger

Qui était Isabelle de Montolieu ?

Une rue à Lausanne et une autre à Bussigny portent son nom. Une petite recherche sur internet nous renseigne.

Isabelle de Montolieu, née Elisabeth Jeanne Pauline (dite Isabelle) Polier de Bottens, est un écrivain suisse, auteur de romans et de traductions, née le 7 mai 1751, à Lausanne et décédée le 29 décembre 1832 dans sa maison de Vennes (commune de Lausanne) à l'âge de 81 ans; rare pour l'époque.

Isabelle épouse Benjamin-Adolphe de Crousaz le 6 juillet **1769** à Prilly. Les jeunes époux habitent probablement à la rue de Bourg, soit à la maison Polier (6 actuel), soit à la maison de Crousaz (18 actuel). De leur union naissent deux enfants, dont un seul survit, Henri-Antoine de Crousaz, né le 24 mars 1770. Benjamin-Adolphe meurt de maladie le 19 décembre 1775, à 32 ans

Elle fait la connaissance du baron Louis de Montolieu, gentilhomme du Languedoc, et l'épouse après onze ans de veuvage, le 9 août **1786**, à Saint-Sulpice. C'est sous le nom de son second mari qu'elle sera célèbre dans le monde littéraire. Le baron de Montolieu, paralysé, décède le 15 février 1800.

Premières œuvres reconnues

En **1786**, avec la publication à Lausanne de son premier roman *Catherine de Liechtfield*, publié avec l'aide de G. Deyverdun, elle obtient un grand succès de librairie. Le roman est réédité la même année à Paris et traduit par Deyverdun, à Londres.

Dès lors, on parle beaucoup d'elle et de ses travaux littéraires dans la société lausannoise et parisienne. Elle organise des réceptions dans ses appartements et y fait même jouer ses créations, comme *L'Amie sans exemple* en 1780. Elle produira par la suite nombre d'œuvres personnelles et de traductions qui la feront connaître dans toute l'Europe.

Œuvres

- Les Chevaliers de la cuillère, suivis du Château des Clées et de Lisély. Anecdotes suisses, Paris, Chez Arthus Bertrand, Libraire, 1823.
- Le Mystère ou Mémoires de Madame Melvin
- Le Robinson suisse, ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfans; continué par Madame Isabelle, Baronne de Montolieu, Chez Arthus Bertrand, Libraire, 3 tomes, Paris, 1824. (Le premier tome commence par le chapitre 37 : c'est la suite et la fin des aventures de la famille, entièrement écrite par Mme de Montolieu. L'ouvrage connut un tel succès, qu'il eut plus de quatre rééditions la même année)
- Le Serin de J-J. Rousseau, Genève, 1811.



... et le rapport avec la philatélie?

Un écrivain écrit aussi comme beaucoup d'autres des lettres. Il m'est arrivé d'en acheter une sur Delcampe tout à fait par hasard, parce qu'elle était adressée à un certain M.de Lerber à Paris. Lorsque j'ai reçu la lettre, je fut agréablement surpris, parce que la lettre était datée et écrite à Bussigny et signée par la baronne.

Cette lettre du 5 « aoust » 1822 comporte plusieurs feuilles . Le mot « aoust » est l'ancienne manière d'écrire août.

le manureil de won fils de le destrou, et de le prender perente lought de la lociet de hoderetten aux mêmes contifican offender par pur laduceat, et quitauri aucit a repled, jespes with affering out en way to et un la fertie plus de dificulto. Til vous avvivoit por hasa par le mes monderantes et que vous funtes alles paper ches per Colin la Clancy ro 121. et lui decuan veen ma betop, stouiten at luphurent ains gre won file qui en levo Ne la levulure dour a usquel vous changeaux de haut alle que vous à veux

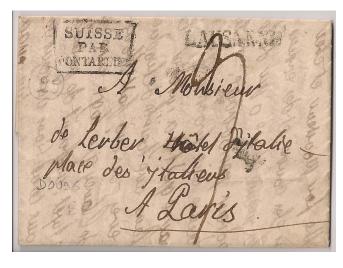
La baronne de Montolieu explique son choix d'utiliser une lettre pliée au lieu d'une enveloppe pour avoir plus de place pour écrire. On parle encore souvent aujourd'hui d'un pli en se référant à une lettre.

Lorsqu'elle a écrit cette lettre, elle avait 71 ans et ce serait intéressant de disposer d'une analyse graphologique de cette écriture.

Ecrite à Bussigny le 5 aoust, la lettre a été amenée à Lausanne, où le cachet Lausanne fut apposé, et partit ensuite à Pontarlier ou elle a été remise à la poste française. Elle porte le cachet d'arrivée de Paris du 11 août (cette fois sans s et avec ^)

Mme de Montolieu écrit à de Lerber pour le remercier d'avoir aidé son fils . Comme de Lerber est un proche parent, elle lui demande plein d'autres services.





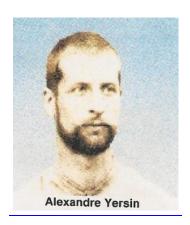
Philatéliquement la lettre ne vaut rien, les cachets sont mal apposés, l'adresse n'est pas très régulière, mais, historiquement, ou pour des collectionneurs d'autographes, elle est plus qu' intéressante.

Daniel Wenger, Bussigny

ALEXANDRE YERSIN, 1863-1943,

un grand homme sur des petits timbres

Auteur: Pierre Mathez



Il était plus connu et reconnu au Viêt-Nam qu'en Suisse ...

Peu de Suisses d'origine, comme le fût Alexandre Yersin, n'ont eu un retentissement international comme lui. Né le 22 septembre 1863 à Aubonne, sa famille alla s'installer à Morges peu après sa naissance. En 1883 il commence des études de médecine à Lausanne puis à Marburg en Allemagne. Durant l'année 1885, il débarqua à Paris afin de poursuivre ses études à l'Hôtel Dieu. Là, il rencontra le Dr.Emile Roux, qui l'intégra dans l'équipe de Louis Pasteur, et participa aux séances de vaccination contre la rage. Il s'intéressa spécialement à la bactériologie et à la microbiologie.



En 1891, il embarque pour l'Indochine française, comme médecin des "Messageries maritimes" sur la ligne Saigon-Marseille. Alexandre Yersin n'était pas un homme à se laisser enfermer dans un laboratoire. En 1894, il se rendit à Hong-Kong afin d'étudier la nature de l'épidémie de peste qui s'y était déclarée et réussit à isoler le bacille de cette terrible épidemie. Yersin y développa vaccins et sérums pour combattre la maladie, laquelle ne tarda pas à régresser spectaculairement.

Finalement, il s'installa au Viêt-Nam, à Nhâ Trang. Naturalisé français dès 1898 (poussé, semble-t-il par l'Institut Pasteur), il continua ses travaux de recherches. Dès 1898 il s'intéressa également à l'agronomie et plus spécialement à l'exploitation de l'hévéa (arbre de caoutchouc), au café, au cacao et au manioc, ainsi qu'à des plantes médicinales. Afin d'en faire bénéficier les autochtones, lesquels, indépendamment de la pêche, virent leur niveau de vie s'améliorer.



Alexandre Yersin, photographié par lui-même, en 1892, pendant sa première exploration.

Photo extraite du livre "Yersin, un Pasteurien en Indochine" de Henri Mollaret et Jacqueline Brossolet

En 1902, le gouverneur général de l'Indochine le chargea de créer et diriger l'école de médecine de Hanoi. Plus tard vers 1915, il s'intéressa à produire la quinine qui permit de traiter le paludisme.

Vers la fin de sa vie, il avait connu les plus grands honneurs de l'Etat français. Il fut notamment, élevé à la dignité de "**Grand Officier de la Légion d'honneur**".



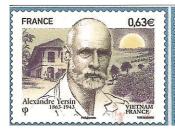
Carte postale : Le bateau du Dr. Yersin faisant le service de l'institut Pasteur à Nhâ Tran , Annam, Indochine

Le 28 février 1943, durant l'occupation japonaise, il s'éteignit dans sa modeste maison de Nhâ Trang. Après avoir reçu l'hommage de la population française et annamite, Alexandre Yersin fut inhumé le 3 mars à Suôi-Giao, un domaine qu'il avait créé vers 1896.

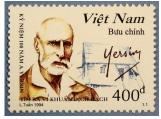




Dans son pays natal, seule la ville de Morges, ou il a vécu de nombreuses années, lui a consacré une rue à son nom. Il figure également sur un timbre de 10 centimes de 1971.







La France a émis plusieurs timbres, les derniers en 2013 pour son 150ème anniversaire.



Peu connu en Suisse, Alexandre Yersin était considéré comme un Saint Homme au Vietnam.

"Nul n'est prophète en son pays"

Pierre Mathez alias Philos

Sources:

- 24-heures du 14.1.1982, article de G. Herman
- Journal de Morges du 2.1.1982 signée J.Brossolet
- livre "Yersin, un Pasteurien en Indochine" de Henri Mollaret et Jacqueline Brossolet
- recherches personnelles

PRECURSEURS 60Ac et 63A

par Pierre Jaquenoud





Pour la première fois , on en parle dans le no 7 de juillet 1890 du JPhS, un collectionneur a présenté un 63A tête-bêche neuf.

En 1899, également dans le JPhS, A.de Reuterskjöld dit qu'il a eu l'occasion d'examiner la paire du 63A tête-bêche qui provenait de la collection G. et a reconnu avec le nouveau propriétaire qu'il s'agissait d'un faux, les dents ayant été soigneusement recollées. Il a donc classé ce 63A sous « faux ».

Quelques mois plus tard, on trouve à nouveau dans le JPhS un article du journal philatélique allemand confirmant les dires de Reuterskjöld. On a pu examiner une paire de 63A à Berlin avec les mêmes caractéristiques relevées par Reuterskjöld, le filigrane de l'un des timbres étant aussi légèrement plus haut placé que celui de son voisin. Il s'agit donc d'un faux. Il existe aussi une paire à St.Petersbourg, mais on n'a pas encore pu l'examiner.

La paire de Berlin provenait de Fouré, connu pour ses falsifications. Le JPhS termine en disant également avoir connaissance d'une même pièce à Paris, également semble-t-il falsifiée.

Dans le catalogue Zumstein de 1909, le 63A jaune est indiqué sans numéro ! Selon l'auteur , il s'agit d'un faux, étant donné que rien n'est connu à ce sujet. Dans les éditions de 1914 et 1924, on retrouve le 15cts jaune tête-bêche comme étant faux. Le « Kehlhandbuch » de 1907 indiquait: Il existe un tête-bêche 63A jaune, mais attention aux faux !

Il est intéressant de constater que dans la littérature à ce sujet, on ne parle que du 63A jaune et jamais du 5cts brun-lilas! Pourtant dans le catalogue de la vente aux enchères de la collection Ferrari, on note la présence de deux tête-bêche 15cts et 5cts de la période 1882-1899. Ces deux exemplaires se trouvent actuellement au Musée de la Poste.

Dans son ouvrage sur les carnets de timbres têtebêche et paires avec pont, Ernest Mueller classe ces deux tête-bêche comme exceptions et pour la première fois reconnus authentiques. Mueller a pu examiner les trois pièces du Musée, c.à.d. une paire neuve du 60A et une paire oblitérée ainsi qu'une paire non oblitérée du 63A et se dit convaincu, qu'il s'agit de trois paires authentiques. Les deux 5cts proviennent du même cliché. La distance entre filigrane correspond parfaitement. Les fibres du papier sont continues, de même les fils de soie passant d'une dent à l'autre (d'un timbre à l'autre). Ces remarques sont aussi valables pour le 15cts, qui n'est malheureusement pas si frais et bien conservé.

En conclusion, on peut dire qu'il s'agit d'un essai ou d'une erreur lors de l'impression. On penchera plutôt pour cette dernière version. Après s'être rendu compte de l'erreur, on a probablement replacé le cliché dans le bon sens et poursuivi la production. Les feuilles avec l'erreur n'ont pas été détruites et sont parvenues aux guichets de vente.

La pièce du 5cts utilisée porte l'oblitération de Zürich BRF-Dis. du 23.1.88. XII. Il a la nuance brun-lilas foncé, soit 6OAc, qui était justement disponible en 1888. Le nombre de tirages reste un mystère. La Poste a certainement déjà séparé les pièces lors de la vente et ce ne sont que quelques exemplaires qui ont survécu. La Direction de la Poste n'a du reste donné aucun commentaire sur ces cas, comme ce le fut aussi en France à pareille époque pour un cas similaire.

Faut-il donc classer ces pièces sous chapitre 60A et 63A comme faute d'impression ou dans la catégorie tête-bêche, lesquelles ne sont officiellement apparues qu'en 1910? La première solution me paraît plutôt être la bonne.

Liste des membres SPR (état lors de l'assemblée générale 2014)

Membres actifs (50)

Aeberhard Charles

Axtmann Jean-Paul

Balocco Jean-Charles

Bommottet Michel, comité

Bona Felice

Bonzon André

Bressenel Bernard

Burdet Willy

Campiche Philippe

Carvalho Manuel

Casas Miguel

Cavin Roger, membre d'honneur

Deuchar Gregory

Dey René

Fehr Ernest, comité

Frey François

Guerrero José-Manuel

Guignard Thierry

Guinand Pierre

Holbing Marc

Jaggi Jean-Pierre

Jaquenoud Pierre, comité

Jaquier Christian

Kairis André, président

Kälin Walter

Koellmann Alfred

Laterrière Jean-Jacques

Leuba Marlyse

Liniger André

Marendaz Jean-Claude, membre

d'honneur

Margot Nicholas

Martin Edmond

Mathez Pierre, président

honoraire, comité

Matthey Bernard
Menzel Wilfried

Mesot Louis

Meylan Marcel

Perotti Sergio

Pietsch Gérald

Pilloud Michel

Popovici Dan

Rapin Jean-Louis, comité

Rochat Jean-Pierre

Schlumpf Serge

Schweingruber Hermann

Wasem Josette

Wenger Daniel, comité

Wicht Francis, président d'honneur

Wyttenbach Paul

Zimmermann Alain

Membres amis (13)

Ammann Jean-Pierre

Berger François

Besson Cyril

Bouille Hubert

Clément Jean-François

Godat Pierre

Hofstetter Walter

Jaques Marcel

Mengiardi Riet

Miéville Willy

Piquerez Bernard

Rochat Dominique

Schor Serge

























